



HAL
open science

**La gestion, l'organisation et l'évaluation des structures
académiques et de recherche et des ressources
électroniques : le SCD de l'université Paul Sabatier
(Toulouse 3)**

Aude Sauer-Avargues

► **To cite this version:**

Aude Sauer-Avargues. La gestion, l'organisation et l'évaluation des structures académiques et de recherche et des ressources électroniques : le SCD de l'université Paul Sabatier (Toulouse 3). domain_shs.info.comm. 2009. mem_00426042

HAL Id: mem_00426042

https://memic.ccsd.cnrs.fr/mem_00426042

Submitted on 23 Oct 2009

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Aude SAUER-AVARGUES

MASTER 1, MENTION ICD
(Option : Science de l'Information et du Document)

MÉMOIRE DE STAGE
Mission effectuée du 14 avril au 26 mai 2009

au
Service Commun de Documentation Paul Sabatier
112 Route de Narbonne
31000 TOULOUSE Cedex

**LA GESTION, L'ORGANISATION ET L'EVALUATION DES STRUCTURES ACADÉMIQUES ET DE RECHERCHE
ET DES RESSOURCES ÉLECTRONIQUES :
LE SCD DE L'UNIVERSITÉ PAUL SABATIER (TOULOUSE 3)**

Sous la direction de :

Mme C. BOUKACEM-ZEGHMOURI (resp. universitaire)

M. P. NAEGELEN (tuteur professionnel)

Soutenu le 01 juin 2009 à l'UFR IDIST
Université Charles de Gaulle, Lille3 (Campus Pont de Bois)
BP 60149, 59653 Villeneuve d'Ascq

Année Universitaire 2008/2009

**LA GESTION, L'ORGANISATION ET L'ÉVALUATION DES STRUCTURES ACADÉMIQUES ET
DE RECHERCHE ET DES RESSOURCES ÉLECTRONIQUES :
LE SCD DE L'UNIVERSITÉ PAUL SABATIER (TOULOUSE 3)**

Résumé

La rapide augmentation du nombre de ressources électroniques a contraint les bibliothèques universitaires à les prendre en compte tant au niveau de leur acquisition, de leur organisation, que dans leur gestion mais aussi dans leur évaluation. Il ne s'agit plus de stocker de l'information mais de gérer des flux informationnels. Des outils de gestion permettent d'aider les bibliothécaires dans leur tâche, mais leur rôle a évolué et les compétences attendues en informatique sont nombreuses. Par ailleurs, l'évaluation des structures a connu un nouvel essor avec la mise en place d'institutions telles que l'AERES ou encore de nouvelles lois comme la LOLF ou la LRU. En effet, dans un contexte où la concurrence entre ces acteurs est devenue accrue grâce notamment à la naissance du classement de Shanghai, les politiques ont multiplié le nombre d'indicateurs afin d'évaluer et de contrôler leur productivité et de justifier dès le premier euro les moyens financiers, humains et matériels mis en œuvre dans la réussite de leur mission.

Mots-clés : Bibliothèque Universitaire - ressource électronique - accès électronique – gestion électronique - indicateur d'évaluation - indicateur de performance - Norme COUNTER.

**MANAGEMENT, ORGANISATION AND EVALUATION
OF ACADEMIC AND ELECTRONIC RESOURCES:
THE SCD OF THE UNIVERSITY PAUL SABATIER TOULOUSE 3**

Abstract

The rapid increase of the number of electronic resources has forced university libraries to take their acquisition, organization, and management into account as well as their evaluation. It is no longer a question of storing information but of managing information flows. Management tools help librarians accomplish their various tasks, but these tools have evolved and the necessary computer skills have increased. Furthermore, with the implementation of institutions such as AERES and the new LOLF and LRU laws, the evaluation of structures has experienced a new impetus. Indeed, in a context where the competition between these actors has increased because of the Shanghai classification system, new public policy measures have increased the number of indicators used to estimate and check productivity as well as justify, from the first euro spent, the financial, human and material means used to reach their goals successfully.

Keywords : University library - Electronic resource - Electronic access - Electronic management – Indicator of evaluation - Performance indicator - Standard COUNTER.

REMERCIEMENTS

Je remercie chaleureusement mes maîtres de stage, Pierre Naegelen, responsable des ressources électroniques au SCD Toulouse 3 et Fabienne Rosier, responsable du service au lecteur à la BU Santé Rangueil, pour leur disponibilité, leurs conseils et leur soutien tout au long de ce stage.

Mes remerciements vont aussi à :

Manuel Durand-Barthez, Conservateur au SCD Toulouse 3, qui avec patience m'a fait découvrir les dessous des ressources électroniques durant notamment plusieurs formations.

Pascale Beaudon, Adjoint-Bibliothécaire Spécialisé à la BU Santé Rangueil, avec qui j'ai travaillé en collaboration sur les indicateurs des périodiques électroniques.

Henriette De-Daran, Conservateur au SCD Toulouse 3, pour sa disponibilité lors de nos rencontres.

Chérifa Boukacem-Zeghmouri, Maître de conférences en Sciences de l'Information et de la Communication à l'université Charles de Gaulle Lille 3 et responsable universitaire dans le cadre de ce stage, pour ses conseils avisés, ses enseignements et son suivi régulier lors de la rédaction de ce mémoire.

Je n'oublie pas d'inclure dans mes remerciements tout le personnel des Bibliothèques Universitaires sections Santé et Sciences pour leur sympathique accueil qui a beaucoup contribué à ma rapide adaptation dans leur milieu professionnel.

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION.....	6
1. LE SERVICE COMMUN DE DOCUMENTATION PAUL SABATIER.....	9
1.1 L'UNIVERSITÉ PAUL SABATIER.....	9
1.1.1 L'historique.....	9
1.1.2 Présentation.....	9
1.2 LE PRES DE TOULOUSE.....	10
1.2.1 Présentation et statut.....	10
1.2.2 Le SICD.....	11
1.3 LE SCD DE L'UNIVERSITÉ PAUL SABATIER.....	11
1.3.1 Présentation de la structure.....	11
1.3.2 Le fonds documentaire.....	13
2. L'ACCÈS ET LA GESTION DES RESSOURCES ÉLECTRONIQUES.....	14
2.1 L'ACCÈS DES RESSOURCES ÉLECTRONIQUES.....	14
2.1.1 Les résolveurs de liens.....	14
2.1.2 Les accès à distance.....	16
2.1.3 Les embargos.....	17
2.2 LE TRAITEMENT D'UNE COLLECTION NUMÉRIQUE.....	18
2.2.1 De multiples tâches à gérer.....	18
2.2.2 Des outils de gestion indispensables.....	20
2.3 L'ORGANISATION DU FINANCEMENT DES RESSOURCES ÉLECTRONIQUES.....	27
2.3.1 Le consortium COUPERIN.....	27
2.3.2 Le financement des périodiques électroniques au SCD Paul Sabatier.....	29
2.3.3 La TVA.....	31
3. L'ÉVALUATION DE LA RECHERCHE ET DE LA DOCUMENTATION.....	33
3.1 LA MISE EN PLACE DE L'ÉVALUATION : LE CONTEXTE FRANÇAIS.....	33
3.1.1 Le classement de Shanghai.....	33
3.1.2 L'OST et l'AERES.....	36
3.1.3 Les enjeux et les biais.....	37
3.2 UNE PERFORMANCE QUANTIFIÉE.....	40
3.2.1 La LOLF et la LRU.....	40
3.2.2 L'ESGBU et l'ERE.....	41
4. DES INDICATEURS DÉDIÉS AUX RESSOURCES ÉLECTRONIQUES.....	43
4.1 UN INDICATEUR « HISTORIQUE ».....	43
4.1.1 Le facteur d'impact de l'ISI.....	44
4.1.2 Les critiques.....	47
4.2. DES INDICATEURS ALTERNATIFS.....	48
4.2.1 L'Eigenfactor.....	48
4.2.2 Scimago.....	49
4.2.3 La boîte à moustaches (Plot box).....	49
4.3 MESURES ET USAGES DES PÉRIODIQUES ÉLECTRONIQUES.....	51
4.3.1 Contexte et présentation de COUNTER.....	51
4.3.2 Le cas du SCD de l'Université Paul Sabatier.....	53
CONCLUSION.....	58
ABRÉVIATIONS ET SIGLES.....	60
GLOSSAIRE.....	62
RÉFÉRENCES.....	63
SOMMAIRE DES ANNEXES.....	67

INTRODUCTION

L'essor d'Internet a révolutionné la chaîne éditoriale classique en publiant des ressources électroniques ou encore en procédant à la numérisation rétrospective d'anciens numéros de périodiques papiers. Le développement des ressources électroniques au sein des bibliothèques a permis aux professionnels de l'information-documentation de mieux répondre aux attentes croissantes des usagers en matière d'accès aux ressources en ligne. De plus, les ressources électroniques ont permis de développer de nombreux services en ligne comme les accès à distance, la consultation des archives, la recherche en *full text*. Dès lors, il ne s'agit plus uniquement de traiter de l'information linéairement mais de gérer des flux informationnels. La multitude de sources a complexifié la tâche des usagers pour accéder à l'information. Des outils ont été créés et mis en place pour aider les bibliothécaires à rassembler les sources en un point d'accès unique comme les résolveurs de liens et faciliter la mise à disposition de l'information. Cependant, l'appropriation de ces outils demande des connaissances beaucoup plus poussées en informatique, faisant évoluer les compétences des professionnels de l'information dont le nombre reste restreint pour faire face à la gestion devenue fort complexe des ressources numériques.

Après l'apparition des ressources électroniques dans les bibliothèques se posa la problématique de l'évaluation des structures de l'enseignement supérieur et de la recherche notamment dans les bibliothèques universitaires. Cette notion d'évaluation a commencé en 1997 (Jouguelet, 2008) lors du lancement d'une enquête organisée par la section des bibliothèques publiques de l'Ifla intitulée : *L'évaluation des performances et le management de la qualité dans les bibliothèques publiques*. Dans la même année, Pierre Carbone et Thierry Giappiconi ont publié un ouvrage sur le même thème : *Management des bibliothèques : programmer, organiser, conduire et évaluer la politique documentaire et les services de bibliothèques de service public*. En juin 1995, l'Enssib organisa une journée d'étude portant sur l'évaluation : *Mieux évaluer, mieux gérer : indicateurs de performance dans les bibliothèques universitaires*. Depuis ces cinq dernières années, les différents dispositifs d'évaluation ont connu un nouvel essor avec notamment la loi organique relative aux lois de finance (LOLF), promulguée en 2001 et mise en application en 2006 ou encore la LRU du 10 août 2007.

La justification et la transparence des dépenses dès le premier euro, le contrôle des budgets, la rentabilité du service public sont autant de facteurs qui ont permis aux politiques d'instaurer de

plus en plus d'indicateurs et de contrôler la productivité des différents acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Les ressources électroniques ont aussi droit à leurs indicateurs. Leur évaluation mesure la productivité des laboratoires de recherche car elles représentent l'endroit où s'exprime le plus leur production. Le plus ancien et le plus utilisé est le facteur d'impact de l'ISI. Il mesure l'importance des revues scientifiques mais il est remis en question. Néanmoins, il reste la base des différents classements établis dans le monde. D'autres outils voient le jour afin de proposer un système alternatif aux procédures actuelles tels que l'Eigenfactor ou encore Scimago. L'indicateur sur l'utilisation des ressources électroniques, la norme COUNTER, a justifié son intérêt lors de l'explosion des prix d'abonnement. Cet indicateur permet aux bibliothèques de réajuster leur budget de plus en plus restreint et de mieux diriger leur politique documentaire.

Les différents dispositifs mis en place pour la gestion et l'évaluation des structures et des ressources électroniques ont soulevé de vives réactions de la part des différents acteurs du système : les grèves répétitives contre la LRU ainsi que la publication d'articles dénonciateurs sur l'objectivité des indicateurs, publiés dans Nature (Lawrence, 2003) témoignent de leur mécontentement et de leurs peurs.

Cette portée idéologique et politique transmise par ces outils de contrôle et d'évaluation, remet en cause la manière « humaniste » dont sont produits les connaissances et les savoirs scientifiques. En effet, on évalue la rentabilité d'un laboratoire afin de justifier les moyens financiers, humains et matériels mis en œuvre dans la réussite d'une mission.

On est passé d'une bibliothéconomie traditionnelle à une bibliothéconomie managériale et économique devant faire face à la concurrence. Ces instruments de mesure n'ont pas fait l'objet de toutes les approbations et appropriations par le monde des bibliothèques et des laboratoires de recherche, augmentant de fait l'instabilité du contexte.

C'est pourquoi, il serait intéressant de s'interroger sur la problématique suivante : comment les Services Communs de Documentation se sont intégrés dans ce nouveau contexte en gardant comme objectif l'amélioration de la qualité des services et de la gouvernance en matière de politique documentaire? Comment ont été mis en œuvre les outils, les indicateurs, les politiques et les organismes pour la gestion, l'organisation et l'évaluation des ressources électroniques? Nous appuierons notre réflexion sur le cas du SCD de l'Université Paul Sabatier (Toulouse 3).

C'est dans ce contexte que j'ai souhaité réaliser mon stage dans un Service Commun de Documentation dans le cadre de mon Master 1 Information-Communication option Documentation à l'Université Charles de Gaule (Lille 3). J'ai été confrontée aux multiples difficultés d'organisation et de gestion que rencontrent les responsables des ressources électroniques dans les bibliothèques universitaires ainsi qu'à la complexité de l'organisation de la recherche française par les politiques mises en place, ce qui m'a permis d'appréhender au mieux leur quotidien. Parallèlement à la mission sur les périodiques électroniques, j'ai réalisé un audit sur le système d'information et de communication pour le service aux lecteurs de la Bibliothèque universitaire Santé de Rangueil sous la direction de Fabienne Rosier, responsable du service aux lecteurs. J'ai, en premier lieu, analysé les différents moyens de communication et de mises à disposition de l'information à travers les différents outils (Intranet, classeurs, affichage...). Puis après avoir rédigé un diagnostic des divers problèmes rencontrés, j'ai pu proposer différentes solutions. Cependant, cette seconde mission ne sera pas abordée dans ce mémoire compte tenu de mon intérêt tout particulier pour les ressources électroniques.

L'objectif de ce mémoire n'est nullement d'apporter des solutions à ces différentes problématiques mais plutôt d'être une base de départ pour leur compréhension. Il présente la situation actuelle d'un Service Commun de Documentation. Son contenu s'appuie sur des ouvrages et des articles récents ainsi que sur les témoignages de différents acteurs dont entre autre Manuel Durand-Barthez, conservateur et Pierre Naegelen, responsable des ressources électroniques, au SCD Toulouse 3.

Dans un premier temps, nous présenterons la structure où j'ai exercé mon stage. Nous verrons dans une deuxième partie comment mettre à disposition et gérer des ressources électroniques si lourdes et multiples et maîtriser la complexité de leur financement à travers les différents budgets et la TVA. Dans une troisième partie, nous aborderons la naissance de l'évaluation des structures académiques et de leurs classements. Nous montrerons quels en sont les difficultés et les enjeux. Enfin, nous traiterons des différents indicateurs des ressources électroniques afin d'en comprendre leur fonctionnement et leur notoriété dans le monde scientifique.

1. LE SERVICE COMMUN DE DOCUMENTATION PAUL SABATIER

1.1 L'université Paul Sabatier

1.1.1 L'historique

Fondée en 1229, l'université de Toulouse est l'une des plus anciennes d'Europe. En 1969, suite à la loi Faure, l'université de Toulouse 3 regroupe les anciennes Facultés de Médecine, Pharmacie et des Sciences, les Observatoires de Toulouse et du Pic du Midi et l'Institut Universitaire de Technologie. Les filières technologiques, IUT et IUP notamment, et sportives STAPS, ont pris de l'importance après la création de l'université.

Le 18 décembre 1969, l'Université de Toulouse 3 prit le nom de Paul Sabatier, enseignant dans la faculté des sciences de Toulouse qui obtint le prix Nobel de Chimie en 1912. Le souhait unanime était de trouver un nom lié simultanément à la science et à la médecine étant donné que l'Université comprenait à peu près autant de scientifiques que de médecins. Son ministère de tutelle est le ministère de l'Éducation nationale de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Le professeur Gilles FOURTANIER est actuellement le président de l'université Paul Sabatier.

1.1.2 Présentation

L'université est spécialisée dans les sciences, les technologies, les disciplines de la santé et les sports. Elle prend place aux côtés de l'Université Toulouse 1 (UT1) Sciences sociales pour le droit, l'économie, la politique et l'administration et de l'Université de Toulouse Le Mirail (Toulouse 2) pour les lettres, langues, sciences humaines et sociales, arts, audiovisuel, communication, documentation.

L'essentiel de l'université est situé sur la commune de Toulouse. Cependant, certaines filières d'enseignement sont à Tarbes, Auch ou Castres ; des laboratoires de recherche rattachés à l'université peuvent se trouver à Auzeville-Tolosane ou au Pic du Midi.

Le campus se déploie sur une superficie de 124 hectares, essentiellement dans le quartier de Rangueil, dans le sud de la ville de Toulouse, au bord du canal du Midi. Il est composé de 390 472 m² de locaux dont 147 000 m² pour la recherche, et de 74 laboratoires de recherche.

L'établissement, structuré en plusieurs Unités de Formation et de Recherche (UFR), Facultés et Instituts, compte près de 27 000 étudiants, 1800 enseignants et enseignants-chercheurs, 1100

chercheurs relevant d'organismes nationaux et de recherche et 1 300 personnels Biatoss et de bibliothèque.

L'Université Toulouse 3 fait partie du regroupement des universités de la région Midi-Pyrénées, dirigé par le PRES.

1.2 Le PRES de Toulouse

1.2.1 Présentation et statut

Les Pôles de Recherche et d'Enseignement Supérieur (PRES) ont été créés par la loi de programme pour la recherche de 2006. Le rapport des États généraux de la recherche (2004) justifiait leur création : « Avec plus de 20 organismes de recherche (EPST+EPIC), plus de 80 universités et des dizaines d'écoles, le potentiel de recherche et d'enseignement supérieur français donne une image très dispersée. À l'heure de l'harmonisation européenne, il est important de proposer un cadre souple ayant vocation à structurer cet ensemble d'une manière plus satisfaisante. »

C'est dans cette optique qu'a été proposée la création des PRES. Les PRES sont formés par la réunion d'établissements indépendants. Il peut s'agir de structures d'enseignement ou de recherche, privés ou publiques, françaises ou européennes. Il faut cependant que ce regroupement ait au moins un établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel (statut des universités notamment). Ils ont pour objectif d'assurer des missions de formation, de recherche et de valorisation.

Des associations ou entreprises peuvent participer au PRES en tant que « membre associé ». Les PRES peuvent avoir un des statuts suivants : Établissement public de coopération scientifique¹ (EPCS), Groupement d'intérêt public (GIP)² ou Fondation de coopération scientifique³ (FCS).

Le PRES "Université de Toulouse", créé par le décret 2007-385 du 21 mars 2007 est un Établissement Public de Coopération Scientifique (EPCS). Il a été fondé par six établissements d'enseignement supérieur toulousains :

- Université Toulouse I Sciences Sociales

¹ Voir glossaire

² Voir glossaire

³ Voir glossaire

- Université Toulouse II Le Mirail
- Université Toulouse 3 Paul Sabatier
- Institut National Polytechnique de Toulouse - INPT
- Institut National des Sciences Appliquées de Toulouse - INSA
- Institut Supérieur de l'Aéronautique et de l'Espace - ISAE, issu du rapprochement de SUPAERO-ENSICA

Depuis, l'Université de Toulouse fédère aujourd'hui 16 établissements (universités, écoles d'ingénieurs, écoles spécialisées) et s'inscrit dans de nombreux partenariats.

1.2.2 Le SICD

Le Service Inter-établissements de Coopération Documentaire des Universités de Toulouse & de Midi-Pyrénées (SICD) mène des actions de coopération entre les Services Communs de la Documentation des universités ou grands établissements de Toulouse et de Midi-Pyrénées. Depuis janvier 2008, le SICD est rattaché au PRES de Toulouse.

Il a été fondé en 1995 par convention entre les différentes universités toulousaines : Toulouse 1 Sciences sociales, Toulouse Le Mirail, Paul Sabatier Toulouse 3, l'INPT (Institut National Polytechnique de Toulouse) et l'INSA (Institut National des Sciences Appliquées).

Le SICD gère le système intégré de gestion de bibliothèque (SIGB) actuel, Horizon, ainsi que le traitement et la numérisation des fonds anciens.

1.3 Le SCD de l'Université Paul Sabatier

1.3.1 Présentation de la structure

Les statuts du Service commun de la documentation (SCD) ont été adoptés le 12 décembre 1994 par le Conseil d'administration de l'université. Le Service Commun de la Documentation (SCD) est constitué par l'ensemble des bibliothèques et centres de documentation fonctionnant dans l'Université Paul-Sabatier.

Le Service Commun de la Documentation est chargé d'appliquer la politique documentaire de l'Université Paul-Sabatier, dont l'objectif est d'assurer à la communauté scientifique universitaire - étudiants et enseignants-chercheurs – l'accès à toute la documentation requise par l'enseignement et la recherche dans les domaines couverts par l'université.

Les principales fonctions relevant de cette mission sont :

- L'acquisition, le traitement et la communication de la documentation scientifique.
- La formation des utilisateurs à la recherche et à l'usage de la documentation, en prenant en compte les techniques les plus récentes d'accès à cette documentation.
- La participation à la production et à la diffusion de l'information scientifique, ainsi qu'aux activités d'animation culturelle, scientifique et technique de l'université.
- La coopération avec d'autres bibliothèques ou organismes documentaires, qui concourent aux mêmes objectifs.

Le SCD est placé sous l'autorité directe du Président de l'université et est administré par le Conseil de la Documentation, qui en vote le budget. Ce dernier est ratifié par le Conseil d'administration de l'université.

Pierre Chourreu dirige le SCD depuis 1999. Il rend compte au Conseil de la documentation et donne ses avis aux Conseils de l'université et de ses composantes en matière documentaire. Il s'appuie sur le service des affaires générales, qui gère les activités intéressant l'ensemble du service commun. (*cf Annexe 1 : l'organigramme du SCD*)

Il entretient également des liens étroits avec les bibliothèques toulousaines dépendant des grands établissements publics de recherche (CNRS, INSERM, INRA...), dites « bibliothèques partenaires. »

Le SCD est composé de deux bibliothèques intégrées, la bibliothèque de santé et la bibliothèque de sciences. Les autres organismes documentaires de l'université sont dénommés bibliothèques associées et sont au nombre de 35.

Construite au milieu des années 60 et actuellement en rénovation, la bibliothèque de sciences est située sur le campus scientifique de Rangueil et occupe une surface de 7000 m². La bibliothèque de santé est partagée sur 2 sites : la bibliothèque des Allées est située au centre ville de Toulouse dans la faculté de médecine Toulouse-Purpan (37, allées Jules Guesde) et la bibliothèque universitaire Santé Rangueil d'une superficie de 4000 m² construite dans les années 70, à Rangueil, juste en dessous de l'hôpital.

1.3.2 Le fonds documentaire

La bibliothèque de Santé possède environ 13 000 ouvrages en libre-accès et plus de 10 000 en magasin et 3073 titres de périodiques sur papier dont 144 en cours d'abonnement, auxquels s'ajoute une offre de périodiques électroniques. Les périodiques papiers situés entre 1990 à 2007 sont en libre-accès dans le magasin au 1er étage et classés par numéro d'inventaire ; les utilisateurs peuvent alors circuler librement dans les magasins.

La collection disponible à la bibliothèque des Allées est principalement centrée sur la préparation de l'Examen National Classant et sur le regroupement de manuels de deuxième cycle. 1450 ouvrages sont en libre accès et 1060 ouvrages en magasin (une opération de rétro-conversion des collections est en cours).

Le fonds d'ouvrages de la bibliothèque de sciences atteint 85000 ouvrages environ dont 30000 volumes (les plus récents) sont en libre-accès dans les salles de lecture, classés par discipline et prêtables.

De plus, il existe un fonds de 1000 volumes environ réservé aux étudiants préparant l'agrégation ou le CAPES. 6500 titres de périodiques complètent cette offre dont certains sont accessibles sous forme électronique et d'autres sous forme papier.

La bibliothèque aussi possède les thèses scientifiques de l'Université Toulouse 3 depuis les origines (33000 titres) sous forme papier et les thèses scientifiques françaises sous forme de microfiches depuis 1986.

2. L'ACCÈS ET LA GESTION DES RESSOURCES ÉLECTRONIQUES

L'accès et la gestion des ressources électroniques ont fait émerger de nouvelles pratiques ainsi que de nouveaux outils au sein des bibliothèques. En effet, les méthodes de mise à disposition de l'information se sont complexifiées et demandent aujourd'hui aux bibliothécaires des compétences en informatique plus poussées. De plus les outils utilisés imposent une compréhension et une connaissance approfondie du milieu des ressources électroniques et ont considérablement augmenté les budgets.

Nous verrons dans cette seconde partie quels sont les moyens matériels et humains dont dispose la bibliothèque pour gérer et rendre accessible les ressources électroniques mais aussi les moyens financiers sur lesquels elle peut compter pour répondre à ces besoins.

2.1 L'accès des ressources électroniques

2.1.1 Les résolveurs de liens

L'importance du résolveur de lien :

Localiser exactement un article en texte intégral est souvent difficile au vue de la multiplicité des sources d'information et des différents points d'accès. Les résolveurs de liens ont été conçus pour simplifier cette localisation et permettre aux utilisateurs, d'accéder, à partir d'un point unique, au texte intégral des articles qui les intéressent. La mise à disposition de l'information en est alors facilitée.

Les résolveurs de liens se fondent sur l'OpenURL (norme NISO Z39.88) qui normalise la description bibliographique dans une URL ainsi que le transport de ces informations entre deux services. Dans une base de données par exemple, il permet de faire le lien entre la référence bibliographique et le texte intégral recherché par l'utilisateur.

Le résolveur repose sur une base de connaissances qui contient le catalogue des ressources électroniques auxquelles est abonnée la bibliothèque et sur l'identification des droits de l'utilisateur en fonction de leur statut ou leur appartenance à une institution.

Au SCD Paul Sabatier

Le SCD de Toulouse 3 est un des clients de l'agence d'abonnement Ebsco. Il utilise le service A-to-Z d'Ebsco qui offre une liste complète des ressources électroniques souscrites par l'institution.

Le SCD Paul Sabatier a donc choisi le résolveur de liens Linksource. Du coup, la base de connaissances de LinkSource est très complète puisqu'elle est la même que la liste alphabétique A-to-Z. En effet, le fournisseur est très réactif au marché : les nouveaux titres d'un abonnement sont intégrés très rapidement par EBSCO, de même, les demandes d'ajouts de la part des bibliothèques de nouveaux titres dans la base de connaissances sont rapidement prises en compte.

Cependant, dans le cadre de regroupement des établissements, le PRES a mis en place un autre résolveur de liens partagé afin d'homogénéiser et de rassembler les ressources électroniques des différentes structures rattachées au pôle.

Le SICD a porté son choix sur la base de connaissance SFX géré par la Société Ex-Libris, sans avoir consulté les différents responsables des ressources électroniques de chaque établissement. Cette préférence pour SFX pouvait se justifier par le fait que c'était le seul prestataire qui était en mesure de produire une liste A to Z qui soit en même temps une liste réseau et une liste par établissement.

Néanmoins, plusieurs problèmes sont exposés par les utilisateurs de SFX. Même si SFX possède une excellente base de connaissances par son exhaustivité, elle est cependant surtout composée de ressources anglophones et donc moins complète au niveau francophone. En outre, il a un coût plus élevé que les autres produits. D'autre part, des difficultés d'ordres techniques sont à prendre en compte pour la gestion de la mise à disposition des ressources électroniques :

- La difficulté de paramétrage. SFX utilise le langage Pern, un langage non connu et complexe à appréhender.
- Les demandes d'ajouts de nouveaux titres de la part des bibliothèques sont mal prises en compte. Si un titre n'existe pas dans la base, on ne peut pas le créer à la main contrairement à la liste alphabétique d'A to Z d'Ebsco où il est possible de charger le nouveau titre dans un tableau Excel en attendant qu'Ebsco France contacte Ebsco US, qui dans un délai d'une semaine et demie à 2 mois l'inclut définitivement dans la base.
- Le manque de réactivité de la part du fournisseur : la mise à jour des états de collection n'a pas la même qualité que celle d'EBSCO.

- La mise à jour de la base de connaissances exige de la part des bibliothèques de prévoir un temps non négligeable à la réalisation de cette tâche.

Le PRES envisage même d'acheter ce résolveur de liens. Cependant le SCD de Toulouse 3 est intégré et semble très intéressé par le projet d'un ERMS partagé lancé par COUPERIN. Celui-ci est en train de faire une étude sur les différentes possibilités d'acquisition d'ERMS et n'est pas donc pas encore fixé sur son choix. Cet achat pourrait se heurter au bon déroulement de chacun des projets. Cette confrontation entre le PRES et le SCD met en évidence les divergences entre le politique et le documentaire. Les bibliothèques deviennent le lieu où se télescopent les nouvelles mesures imposées, ce qui montre la difficulté d'introduire le changement et de l'organiser.

2.1.2 Les accès à distance

Les accès à distance permettent aux usagers d'accéder aux revues auxquelles est abonnée le SCD à partir de chez eux et non plus à partir des postes de l'Université où les adresses IP sont reconnues pour la connexion. C'est en 2008 que le SCD de l'Université Paul Sabatier a développé le service DOCADIS (DOCumentation A DIStance). Pour se connecter, les étudiants utilisent leur identifiant fourni par l'Université au moment de leur inscription grâce à l'annuaire LDAP⁴. Certaines ressources ne sont pas accessibles à distance pour des raisons techniques ou juridiques.

Ces accès à distance sont difficiles à gérer : il est indispensable de savoir à qui s'adresser, la plateforme ou l'éditeur, afin d'obtenir les différentes autorisations de consultation, condition préalable pour mettre en place les accès à distance :

- Les éditeurs peuvent être différents de la plateforme
- Un éditeur peut être diffusé sur plusieurs plateformes

Par exemple, Science Direct est une plateforme d'Elsevier. Elsevier a donné l'autorisation pour les accès distants. Dans ce cas présent, c'est la plateforme qui l'emporte sur l'éditeur. Cependant, il n'en est pas de même pour certains éditeurs en mathématiques qui diffusent leurs revues sur la plateforme d'Euclide. En effet, seule une partie des éditeurs autorisent les accès distants alors que d'autres non. Il s'agit alors de faire du cas par cas et de s'adresser à chaque éditeur : Euclide n'a pas fait signer à ses éditeurs de contrat pour les accès distants.

De plus, des contraintes s'ajoutent à l'accès des ressources comme les embargos imposés par les éditeurs.

⁴ Voir glossaire

2.1.3 Les embargos

Les agrégateurs sont souvent contraints de respecter un délai d'embargo⁵ dont la durée varie en fonction des éditeurs, ce qui empêche l'accès à la ressource si la bibliothèque n'a pas souscrit un abonnement, on dit alors qu'il existe une « barrière mobile⁶ ».

Il est alors important de le signaler à l'utilisateur dans les bases de connaissances afin qu'il connaisse les accès auxquels il a droit.

Sherpa⁷ regroupe 32 établissements d'enseignement supérieur ainsi que la British Library. Il a un rôle très actif dans le développement de l'accès des dépôts institutionnels dans les universités, afin de faciliter l'acheminement rapide et efficace des résultats de la recherche dans le monde.

Sherpa propose différents services dont Romeo :

- Romeo : Cette base de données donne des informations sur les droits d'auteur pour déposer son article sur une pré-print, signale les embargos imposés par les éditeurs et indique les organismes qui préconisent et demandent le dépôt sur leurs archives ouvertes.

Chaque éditeur se voit attribuer une couleur :

Vert : il autorise le dépôt pré-print et post-print

Bleu : il autorise le dépôt post-print

Jaune : il autorise le dépôt pré-print

Blanc : Il n'autorise aucun dépôt.

Pre-print et post-print

Ce langage peut avoir plusieurs significations et entraîne des confusions et des ambiguïtés, c'est pourquoi il est important de bien le définir.

Un des premiers usages de pre-print est le projet d'articles, c'est-à-dire avant même l'examen des pairs ou le contact avec l'éditeur. Ce langage est utilisé par les universitaires.

Une seconde utilisation des pre-print est lorsque l'article est terminé, revu, modifié et accepté pour la publication mais sans la mise en forme de l'éditeur pour son impression. Ce langage est utilisé par les éditeurs.

⁵ Voir glossaire

⁶ Voir glossaire

⁷ <http://www.sherpa.ac.uk/index.html>

Afin de clarifier la situation, nous appellerons pre-print l'article avant l'examen des pairs et post-print l'article révisé et achevé.

Afin de permettre une bonne mise à disposition de l'information, les ressources électroniques demandent un traitement particulier et appliqué. Des outils de gestion aident les bibliothécaires dans leur travail.

2.2 Le traitement d'une collection numérique

2.2.1 De multiples tâches à gérer

L'augmentation des collections numériques a entraîné au fur et à mesure une diminution des périodiques papiers permettant ainsi aux bibliothèques de s'adapter aux nouvelles pratiques des usagers. En effet, les demandes actuelles des chercheurs sont de plus en plus tournées vers les abonnements « only online ». La plupart des utilisateurs souhaitent accéder directement aux ressources par le biais du numérique et non plus du papier. Il est alors vrai que le poids de la gestion du document physique disparaît tel que l'équipement des ouvrages, le prêt ou encore la réduction des mètres linéaires pour le rangement et l'archivage. Le vocabulaire a aussi évolué : on parle maintenant d'archivage électronique, de description par des métadonnées, de nouveaux langages de normalisation pour la structuration des documents (XML). La dématérialisation des documents a donc entraîné un bouleversement dans la gestion des ressources électroniques dans les bibliothèques. Les rôles des documentalistes se sont modifiés, ce qui a impliqué un changement dans l'organisation de leur activité tant au niveau de la charge de travail que de leurs compétences techniques dans les domaines tels que l'échange des données (protocole OAI) ou l'identification des lecteurs (Blin, 2007). La réactivité et la rigueur sont devenues les qualités indissociables d'un bibliothécaire. En effet, le monde des périodiques électroniques est continuellement mouvant et instable, ce qui demande un suivi très régulier. De plus, l'immense quantité d'informations éditoriales impose une attention particulière. Même si ce « tout numérique » favorise les utilisateurs grâce notamment aux accès à distance, la gestion s'avère lourde et fastidieuse pour un personnel souvent limité en nombre.

Pendant mon stage, j'ai pu découvrir le travail de fournis que réalisaient Pierre Naegelen et Pascale Beaudon. Au moment de mon arrivée, le PRES de Toulouse allait mettre à disposition des usagers le nouveau résolveur de lien SFX. La configuration des liens pour chacune des sources documentaires nécessite un important investissement en temps et en ressources

humaines. J'ai tout d'abord apporté ma contribution pour le paramétrage du résolveur de lien. Il s'agissait de signaler toutes les erreurs d'accès. Effectivement, certaines revues étaient considérées en libreaccès, alors que Toulouse 3 paie un abonnement : l'embargo n'était alors pas signalé. Il a fallu vérifier un par un tous les titres des revues des différents bouquets auxquels la bibliothèque est abonnée (Oxford, ACS, AIP-APS, LNCS, IOP, ACM...) par rapport à leur liste alphabétique de A to Z d'Ebsco. Ce travail de comparaison des deux bases de connaissances (SFX⁸ et Linksource⁹) fut fastidieux et a pris beaucoup de temps.

Une fois la liste des erreurs établie (*cf Annexe 2 : Extrait du tableau*), nous l'avons envoyée à la responsable du paramétrage de SFX au SICD. Cette personne opérant seule a été chargée de configurer la base de connaissances pour tous les établissements du PRES. Ce travail lourd et fastidieux dure depuis des mois.

A ce moment de l'année, il est temps de s'occuper des nouveaux abonnements pour la rentrée suivante. Pierre Naegelen a diffusé une enquête auprès de différentes structures rattachées au SCD Paul Sabatier afin de connaître les souhaits de leurs chercheurs concernant les réabonnements, les abandons ou les nouveaux titres à souscrire. Afin de ne pas perdre de temps, il a été décidé de demander directement aux éditeurs les nouveaux tarifs pour l'année 2010 afin d'établir des devis à présenter leur de la prise de décision des rachats. Le SCD aurait pu passer par leur agence d'abonnement Ebsco mais il est souvent plus rapide de s'adresser directement aux éditeurs. J'ai commencé par rechercher sur les différents sites Internet des éditeurs les prix disponibles. J'ai pu ainsi compléter un tableau indicatif (*cf Annexe 3 : extrait du tableau des devis*) des prix institutionnels. Pascale Beaudon s'est chargée par la suite de contacter les éditeurs pour lesquels je n'avais pas trouvé les prix.

Afin de faciliter la lecture des différents abonnements en termes d'indicateurs dans le cadre des réformes politiques mises en place ces dernières années pour surveiller les dépenses des universités (LOLF et LRU), le SCD a décidé d'établir un tableau relevant tous les indicateurs des ressources électroniques en sciences et santé. Il s'agissait de relever dans un tableau toutes les données disponibles sur le site de Web of Science (ISSN, Total cites, Immediacy Index, Cited Half-life, Impact factor, Eigenfactor, Article Influence...) des 6426 revues qui ont un facteur d'impact et de signaler les revues auxquelles est abonné Toulouse 3. J'ai aidé la bibliothécaire à compléter la colonne des Eigenfactor et de l'Article Influence (*cf Annexe 4 : Extrait du tableau*). Nous avons ensuite calculé le taux d'accès des revues par l'Université Paul Sabatier. Ce travail sera exploité au moment de la prise de décision pour les reconductions

⁸ Liste A-Z de SFX : <http://catalogue.biu-toulouse.fr/ipac20/ipac.jsp?session=124400102266F.2588&profile=sci&menu=tab87&ts=1244031022688>

⁹ Liste A to Z d'Ebsco : <http://atoz.ebsco.com/Search.asp?id=7939&sid=135284111>

d'abonnement ou les nouvelles demandes d'abonnement des périodiques en fonction de l'Eigenfactor. Il permettra de revoir les objectifs, de mesurer la qualité du service rendu en fonction de la notation des revues et d'obtenir un panorama complet des abonnements des différentes structures de l'Université Paul Sabatier.

Je n'ai pu voir qu'une petite partie de ces nouvelles missions qui sont devenues le quotidien des responsables et des bibliothécaires travaillant sur les ressources électroniques. Un travail fastidieux et intensif est réalisé, afin de répondre au mieux aux demandes des usagers. Des compétences nouvelles sont souhaitées en informatique pour gérer les droits d'accès ou encore paramétrer un résolveur de liens ; en matière d'information scientifique et technique telle que la connaissance des différents circuits éditoriaux numériques : archives ouvertes, libre accès ou encore l'évaluation des ressources électroniques et enfin en droit pour l'application des nouvelles lois. Toutefois, nous pouvons nous interroger sur les offres de formation qui ne répondent pas toujours aux besoins consécutifs à l'évolution du métier. Dans le programme de formation de l'ENSSIB destiné aux futurs conservateurs des bibliothèques, les compétences techniques ne semblent pas être leur priorité¹⁰.

2.2.2 Des outils de gestion indispensables

- **La BIMPE**

La Base d'Information Mutualiste sur les Périodiques Électroniques est une base où il est possible de récolter des informations sur des bouquets de périodiques numériques. Elle donne des indications sur le produit, l'état de collection, les URL au niveau des titres et les différentes mises à jour en fonction des champs. Son but est d'offrir la possibilité de récupérer rapidement l'ensemble ou une partie des données essentielles d'un bouquet afin d'aider les professionnels de la documentation dans la gestion de leurs périodiques électroniques.

- **Reselec**

C'est une base interne du SCD Paul Sabatier, créée par un informaticien de l'INP (Institut National Polytechnique) pour leurs propres besoins. En effet, l'INP ne possède pas de liste A to Z d'EBSCO et utilise la liste de l'e-journal. Elle est gratuite mais pas pratique car les mises à jour sont complexes. En effet, sur A to Z, elles se font automatiquement alors qu'avec e-journal il faut le faire manuellement en utilisant la BIMPE.

¹⁰ <http://www.enssib.fr/offre-de-formation/presentation-formation-eleves-fonctionnaires-3>

Sur la base Reselec, on y trouve toutes les informations nécessaires sur les ressources électroniques (les bouquets, les codes administrateurs, les contacts...) très utiles pour leur gestion. Les ressources électroniques présentes dans cette base sont celles qui ne sont pas accessibles à distance par Docadis et les gros bouquets.

- **Klibrary**

Ce service est fourni par Ebsco et permet de prendre directement contact avec eux. L'onglet « Rapport » est très utilisé par le responsable des ressources électroniques de Toulouse 3 car il est possible de télécharger un tableau Excel qui récapitule les abonnements qui ont été payés ainsi que leur prix (montant HT et TTC). (*cf Annexe 5 : interface de Klibrary*)

- **L'ERMS partagé de COUPERIN**

COUPERIN, consortium national, a l'intention de mettre en place dans un futur proche (2011) un ERMS partagé. Ce projet est encore en phase de discussion et de tests. Il prend naissance dans un contexte particulier. En Angleterre, l'organisation des bibliothèques est très décentralisée et fonctionne sur la base d'une licence nationale tandis qu'en France, le système est centralisé. L'émergence d'une volonté politique visant à mettre en place sur le modèle anglo-saxon une politique d'acquisitions nationales se fait ressentir auprès de COUPERIN ; l'ERMS devenant alors l'outil centralisé de gestion (tarification, droits, accès). Cependant les deux contextes ne sont pas comparables et ce projet de licence nationale semble avoir du mal à s'imposer. Néanmoins, l'ERMS reste un outil important dans la gestion des ressources électroniques ; c'est pourquoi, nous nous attarderons un peu plus longuement sur celui-ci afin de comprendre ses objectifs et son fonctionnement.

Définition

Selon Anderson, Wendler et Duranceau, un ERMS (Electronic resource management system : système de gestion des ressources électroniques) est : « un système qui permet la gestion de l'information et des workflows nécessaires pour opérer de façon efficace la sélection, l'évaluation, l'acquisition, la maintenance, le renouvellement/la suppression et la fourniture d'informations et d'accès à des ressources électroniques dans le respect de leurs licences et de leurs conditions commerciales.»

Les ERMS sont des applications progiciels, qui permettent de gérer efficacement le cycle de vie des ressources électroniques : ils organisent, conservent, interrogent de manière plus

performante les flux concernant les ressources électroniques. Le rôle d'un ERMS partagé devient central dans l'organisation et la gestion des ressources électroniques.

Les intérêts du projet

Les intérêts du projet ERMS partagé se révèlent intéressants sur plusieurs points:

Faciliter la gestion des ressources électroniques en :

- optimisant les négociations en accélérant la gestion par un accès à des informations contractuelles et en centralisant les licences et indexant leurs clauses,
- rationalisant et centralisant la gestion de toutes les informations sur les ressources électroniques,
- favorisant l'accès à ces informations aux autres activités de la bibliothèque (PEB, acquisitions...),
- permettant de comparer des produits et d'assurer une meilleure gouvernance de la politique documentaire,
- fournissant des indicateurs d'aide à la décision grâce au module de statistique,
- simplifiant le renseignement des différentes enquêtes émanant des tutelles.

Améliorer le signalement et l'accès en :

- augmentant la visibilité des ressources électroniques disponibles au sein du réseau COUPERIN,
- maintenant à jour le signalement des ressources électroniques pour les usagers,
- implantant à la base de connaissances de l'ERMS un résolveur lien qui permettrait de donner accès aux documents primaires.

L'ERMS partagé pourra alors alimenter une même base de connaissances nationale avec différentes informations provenant de tous les membres COUPERIN et en même temps il alimentera les systèmes locaux grâce à cette même base de connaissances.

La base de connaissances comportera les éléments suivants :

- des données bibliographiques ou descriptives : la description des ressources,
- des données administratives : numéros de clients, contacts...,
- des données contractuelles : type de contrat, droit d'accès distant, utilisateurs autorisés (même pour des contrats non négociés COUPERIN),

- des données d'acquisition : coût, numéro de commande, de facture...
- des données techniques : gestion des accès (les adresses IP, les codes administrateur...),
- des données statistiques sur les usages des ressources pour une analyse croisée et l'édition de rapports afin de faciliter l'aide à la décision,
- des données sur l'archivage (données pour les accès et l'archivage pérenne),

Le groupe de travail ERMS

COUPERIN a mis en place un Groupe de Travail sur les ERMS (GTERMS) qui œuvre à sa mise en place. Il est composé de trois **sous-groupes**:

- **Le groupe CCTP** est composé de sept membres, dont Pierre Naegelen, responsable des ressources électroniques au SCD Toulouse 3. Il a la charge de rédiger un CCTP (Cahier des Clauses Techniques Particulières).
- **Le groupe Tests** dont l'objectif est d'évaluer et de tester plusieurs logiciels du marché. Pour le moment, un seul test a été effectué sur les quatre espérés (ERMS Serial Solutions, Gold Rush (Open Source), ERM Essentials Ebsco, V-Sources Infor Library). Serial Solution (*cf Annexe 6 : interface de gestion*) de la société Proquest a été testé par le groupe. Ces tests sont très utiles pour la rédaction du cahier des charges et permettent un échange constructif entre les éditeurs des ERMS et les responsables des ressources électroniques car ils leur imposent en amont leurs exigences ce qui permet d'influencer l'architecture du logiciel.
En effet, ces outils ne sont pas encore tout à fait développés. Néanmoins, plusieurs universités aux Etats-Unis utilisent déjà des ERMS mais ils ne sont pas très au point. COUPERIN aimerait acquérir un ERMS partagé au niveau national, toutefois les prestataires ne sont pas encore prêts à en proposer un de cette ampleur.
- **Le groupe enquêtes et études** consulte les membres de COUPERIN et affine les besoins et la participation des intéressés.

Inclure l'ABES dans le projet

COUPERIN aimerait s'associer à l'ABES dans le projet, afin de développer une politique cohérente de gestion et de signalement. L'ABES pourrait être le porteur du projet car COUPERIN ne peut pas être un pouvoir adjudicateur. L'intérêt pour l'ABES est que les descriptions des ressources électroniques, situées dans la base de connaissance soient basculées directement dans le SUDOC. Les notices bibliographiques pourront alors être mises à jour automatiquement par l'ERMS consortial pour le signalement des ressources électroniques dans

le SUDOC. En ce qui concerne les notices d'exemplarisation, deux solutions peuvent être envisageables :

Les établissements le font eux-mêmes manuellement,

Les ERMS locaux de chaque établissement les envoient automatiquement.

Ces solutions restent encore à définir.

L'autre avantage, c'est que le PEB en sera facilité. Actuellement, les responsables de PEB contactent chaque structure qui leur envoie une photocopie de l'article désiré. Les délais sont longs, minimum une semaine. Avec le signalement des ressources électroniques, il sera possible d'envoyer l'article désiré par e-mail, ce qui réduira non seulement le délai mais facilitera aussi la gestion pour les responsables du PEB.

Cependant, les licences posent différents problèmes : en effet, la bibliothèque paye un abonnement pour son périodique et n'a pas le droit d'en faire partager les autres établissements.

Le logiciel Ariel permettrait de déposer un document électronique chrono-dégradable : au bout d'une période, le document s'autodétruirait et l'utilisateur n'en aurait plus accès.

L'ABES n'a pas arrêté sa position, elle doit formaliser ses besoins pour le signalement pour fin mars 2009. Cependant, fin mai, nous n'avons toujours pas de nouvelles concernant leur positionnement.

L'étude du marché

COUPERIN étudie actuellement les différentes procédures possibles :

- l'appel d'offre ordinaire,
- le dialogue compétitif.

Il s'agit d'un marché de service. D'un côté, l'appel d'offre pour l'attribution d'un marché public est un contrat conclu à titre onéreux entre les pouvoirs adjudicateurs (l'État et ses établissements publics autres que ceux ayant un caractère industriel et commercial ; les collectivités territoriales et les établissements publics locaux) et les opérateurs économiques publics ou privés. Les besoins doivent être définis avec précision et dans leur intégralité avant tout appel à la concurrence ou toute négociation. L'appel d'offre est lancé sur le marché européen car le montant global dépasse 206 000 €.

D'un autre côté, le dialogue compétitif est utilisé quand le demandeur ne connaît pas exactement ses attentes. On retient deux candidats qui ont un laps de temps pour présenter le meilleur projet. C'est une procédure beaucoup moins figée que l'appel d'offre qui est rigide car un dialogue peut s'instaurer entre les prestataires et son client ce qui permet d'obtenir une prestation sur mesure.

Les principaux ERMS commerciaux hébergés :

Il existe plusieurs ERMS sur le marché :

- 360 Resource Manager de Serials Solutions : l'ERMS intègre d'office un module de signalement mais il faut associer un outil de traitement des statistiques indépendant (360 COUNTER). La version consortiale du module de statistiques ne sera lancée que fin 2009.
- ERM Essentials d'Ebsco : il est en cours de développement et il intégrera d'office un module de statistiques mais pas de module de signalement. Le module de signalement devra être pris en complément. Cet ERMS devrait être complètement achevé le premier semestre 2010.
- Gold Rush (Colorado Alliance of Research Libraries) : est outil multi-tâches (signalement, résolution de liens, ERMS).
- Swetswise eSource Manager de SWETS : le développement de la version consortiale n'est pas encore programmé.
- Verde d'Ex Libris est l'un des plus connus et des plus utilisés car il s'insère dans les modules bibliothéconomiques (MetaLib, SFX, Aleph) déjà bien implantés dans le monde des bibliothèques. Cependant nous avons appris récemment qu'Ex Libris envisageait d'arrêter le développement de son ERMS Verde pour se consacrer à un système multimodulaire (URM : Unified Resource Management) capable de gérer toutes les ressources.

Cependant les ERMS disponibles sur le marché ne pas encore assez perfectionnés pour faire remonter les informations du bas vers le haut, c'est-à-dire des instances locales vers l'instance consortiale. L'intérêt pour les établissements est d'avoir accès à la base de connaissance de l'ERMS, afin de rajouter les titres auxquels ils sont abonnés et qui n'y figurent pas.

Les différentes options

COUPERIN propose différentes options en fonction de la spécificité de chaque SCD :

L'option 1 propose :

- l'accès en lecture seule à une bonne partie des données gérées dans l'ERMS COUPERIN.

L'option 2 offre :

- un accès en lecture seule à une bonne partie des données gérées dans l'ERMS COUPERIN,
- L'accès en plus à un module local de signalement adossé à l'ERMS COUPERIN.

Dans l'option 3 on dispose :

- d'un accès à une instance locale de l'ERMS utilisé par COUPERIN : les données pourront alors être transmises du haut vers le bas et du bas vers le haut,
- d'une gestion des données des ressources gérées (récupérées de l'ERMS COUPERIN ou entrées localement),
- d'une gestion de leur circuit documentaire,
- d'un module de signalement public adossé à l'ERMS local,
- d'un module de gestion des statistiques, d'analyse croisée et d'édition de rapports,

Ce dernier module sera très utile pour :

L'ERE : en effet, il sera possible de transmettre des données statistiques directement à COUPERIN, ce qui sera un gain de temps,

COUNTER : Serial Solution facilite les récoltes des statistiques d'utilisation des ressources électroniques en le faisant de manière automatique et propose des graphiques très performants afin de comparer leur évolution d'utilisation.

L'option 3 propose en plus des services complémentaires

- résolveur de liens adossé à l'ERMS local.
- fourniture de notices bibliographiques. Cette option propose d'importer les notices des ressources électroniques dans les catalogues des établissements.

Le SCD de Toulouse 3 est très intéressé par le projet d'un ERMS partagé et tend à opter pour l'option 3. Toutefois, l'option notices bibliographiques n'est pas avantageuse pour lui car ils disposent déjà de ce service grâce à la liste A to Z d'Ebsco. C'est un surcoût qui n'est donc pas utile.

Conclusion

L'ampleur nationale d'un tel projet complexifie l'installation de ce système par rapport à l'échelle d'un établissement au niveau des différentes étapes telles que l'acquisition, l'accès et

la prise de décision. Il est important que cet ERMS consortial prenne en compte les différents besoins en termes de gestion pour tous les établissements COUPERIN. L'avantage est qu'il sera possible de visualiser les différents abonnements aux ressources électroniques des établissements, leurs conditions, ce qui aidera les autres bibliothèques dans leur prise de décision en s'appuyant sur des informations fiables et concrètes. L'outil statistique permettra de renforcer et de généraliser la mesure de l'usage des ressources électroniques.

Les outils de gestion des ressources électroniques sont indispensables mais le budget de ces nouvelles ressources demandent à être organisé et surtout conséquent pour assumer la totalité des coûts.

2.3 L'organisation du financement des ressources électroniques

2.3.1 Le consortium COUPERIN

En 1999, on assiste, en France, à la naissance du Consortium COUPERIN auquel peuvent se rattacher tous les établissements et organismes publics ou privés qui exercent des missions de service public d'enseignement supérieur et/ ou de recherche. Cette initiative est née grâce à quatre directeurs de SCD des Universités de Strasbourg 1, de Nancy 1, de Marseille 2 et d'Angers. Au départ, cette dynamique, encouragée par des établissements non CADIST reste régionale et n'est pas soutenue à l'échelle nationale. Toutefois, l'énergie du président de Strasbourg 1 a permis de relayer l'action du consortium auprès de la CPU (Conférence des Présidents d'Université), des grands organismes de recherche et des tutelles. Ce n'est qu'en février 2003, que les SCD des universités de Nice Sophia Antipolis et de Lyon 1 Claude Bernard renforcent la démarche du consortium en devenant les établissements supports.

Son objectif est d'unir les bibliothèques afin de mener des négociations globales de licences avec les éditeurs et d'obtenir le meilleur prix des conditions de vente des périodiques électroniques.

Il existe deux formes de contrat conclus par COUPERIN :

- Les accords-cadres. COUPERIN négocie avec un éditeur l'abonnement à une ressource électronique pour un certain nombre d'établissements. Puis, les établissements prennent directement contact avec l'éditeur qui lors de la signature du contrat respectera les accords établis. Malheureusement, il n'est pas rare que quelques établissements se désistent après la signature des accords-cadres, ce qui pose des problèmes à

COUPERIN. C'est pourquoi, lorsqu'il s'agit de conclure un gros contrat, COUPERIN propose un groupement de commandes.

- Le groupement de commandes. Un établissement paie une facture unique et redistribue le budget aux différents établissements qui ont souscrit à l'abonnement en fonction des différentes grilles tarifaires. Ce système permet des remises plus importantes et de mutualiser les institutions. Il faut être minimum 15 membres pour pouvoir effectuer un groupement de commande.

Il existe plusieurs grilles tarifaires qui varient en fonction de l'éditeur :

- Le modèle général se base sur le nombre de FTE (Full-Time Equivalent) pour la répartition du budget.
- Le nouveau modèle ACS (American Chemical Society) opérationnel depuis 2009 est basé sur le prorata du nombre d'articles téléchargés. Cette mesure a contribué à l'augmentation de 140% de l'abonnement pour ACS à Toulouse 3.
- Il existe aussi une variante avec les tiers qui consiste en la mise en place de fourchettes en fonction des FTE.
- Enfin, des tarifs sont établis en fonction du nombre de doctorants et d'enseignants-chercheurs dans une discipline.

Les négociateurs ont peu de pouvoir après des éditeurs. Les PRES sont entrés depuis peu dans les négociations.

Il se pose encore la question des CHU : les éditeurs proposent des tarifs coupés CHU et université mais c'est compliqué à mettre en place et surtout de trouver un accord.

2.3.2 Le financement des périodiques électroniques au SCD Paul Sabatier

Les bibliothèques intégrées (sciences et santé) ont deux budgets :

1. Le budget recherche du SCD

Ce budget est destiné à financer les périodiques électroniques et les bases de données. Il s'élève à 1 865 000€. Un cofinancement a été mis en place en 2007 entre l'Université Paul Sabatier et ses différents laboratoires de recherche. Il est piloté par la Direction de la Recherche et de la Valorisation (DRV) et le vice-président du conseil scientifique. La répartition du cofinancement a été fixée selon un calcul du vice-président du conseil scientifique à partir des données de la DRV. Elle a été déterminée ainsi : 1 200 000 € pour le SCD (soit 64,5%) et 665 000 € pour les laboratoires.

Les spécificités du cofinancement à Toulouse :

- Toutes les universités françaises ne bénéficient pas d'un cofinancement.
- Les UPR (Unités Propres de Recherche) participent aussi au cofinancement. A Toulouse, il en existe trois : le CEMES (Centre d'Élaboration de Matériaux et d'Études Structurales), le LAAS (Laboratoire d'Analyse et d'Architecture des Systèmes) et le LCC (Laboratoire de Chimie de Coordination) qui sont sous la tutelle du CNRS et qui participent au financement des périodiques électroniques pour différentes raisons :
 1. La situation géographique (région toulousaine)
 2. L'objet de la recherche : les thèmes de recherche sont en rapport avec ceux de Toulouse 3.
 3. La mutualisation des moyens.

Ces chercheurs ont donc aussi accès aux ressources électroniques auxquels l'UPS est abonné. Le SCD de Toulouse 3 a dû déclarer aux éditeurs leurs adresses IP. Cependant, l'État a pointé le dysfonctionnement de ce système de financement : une UMR a accès à deux abonnements périodiques : l'un avec son université de rattachement et l'autre avec son EPIC/ EPST. L'État se retrouvait donc à payer deux fois le même abonnement pour une même structure. C'est pourquoi il a été décidé de revoir sa participation financière.

Le besoin des chercheurs a été exprimé lors d'une enquête réalisée en 2006. Il est possible que la bibliothèque s'abonne en cours d'année à quelques titres ou bouquets COUPERIN comme cela a été le cas en 2007 pour Cairn, et Elsevier Masson et BMJ en 2008.

Les décisions d'abonnement, de réabonnement ou de suppression d'abonnement sont prises lors des réunions organisées en juin et octobre. Lors de ces réunions sont présents le directeur du SCD, Pierre Chourreau, les responsables de la section Sciences, Sabine Naegelen et Santé, Jean-Marc Capelle et le responsable des ressources électroniques, Pierre Naegelen.

Les statistiques d'utilisation des ressources électroniques sont alors examinées pour aider à la prise de décision. C'est ainsi, que le SCD a convenu de ne pas garder le bouquet Taylor & Francis pour l'année 2008. Cet abonnement coûtait 47 937 € et les statistiques d'utilisation de l'année 2007 ont montré que le coût moyen par article s'élevait à 27,66 € alors que le coût moyen par article d'une demande de PEB revient à 5€.

2/ Le budget par section hors-recherche

L'enveloppe globale donnée au SCD est répartie entre les sections sciences et santé. Il a été décidé que le budget recherche du SCD prenait en charge les abonnements des périodiques électroniques et non francophones alors que la BU Santé Ranguel finançait quant à elle les

abonnements papier et online des revues françaises. Pour cela, elle dispose d'un budget de 13 000 €. En 2008, elle a dépensé 7415,35 € pour l'abonnement de ses périodiques.

Cette année se pose un problème : la collection Masson propose depuis 2008 un bouquet électronique via COUPERIN de 48 titres à 1400 € (l'abonnement papier étant à 700 €). Il est encore à déterminer qui payera l'abonnement entre le budget recherche et hors recherche. En effet, c'est un éditeur français qui propose des ressources électroniques. Sur les 48 titres du bouquet, 19 ont un facteur d'impact, ce qui permet à la BU Santé d'argumenter l'achat par le SCD.

Online-papier et papier-online : quelle différence ?

Ne pas confondre Online + Papier et Papier + Online :

Online + Papier : Quand on a vraiment un gros bouquet de périodiques électroniques, on demande quelques revues papier en DDP (Deep Discount Price= tarif préférentiel).

Papier + Online : quand on prend un abonnement papier, on sous-entend que le Online est compris.

La gestion d'un budget aussi important que les ressources électroniques d'un SCD demande de la rigueur et une connaissance du cours de l'Euro par rapport au dollar, la différence peut être conséquente si la valeur de l'euro chute

Exemple : pendant l'été 2008, l'Euro correspondait à 1,45 \$. En septembre-octobre, l'Euro est « tombé » à 1,20 \$. La moyenne actuelle est de 1,35\$. C'est pourquoi, sur la demande du directeur du SCD, Pierre Naegelen, responsable des ressources électroniques a calculé les coûts des abonnements sur une base de 1€=1,20\$ et 1€=1\$ pour obtenir une moyenne.

Lors de l'achat d'un abonnement, il faut non seulement disposer d'un important budget, mais il faut également bien comprendre le fonctionnement de la TVA qui s'applique aux fournitures électroniques.

2.3.3 La TVA

L'application de la TVA en ce qui concerne les fournitures électroniques est réglementée comme telle :

- 2,10 % de TVA pour les publications papiers hebdomadaires et mensuelles et pour les abonnements incluant le papier et l'électronique en même temps.

- 5,5 % de TVA pour les ouvrages ou revues mensuelles.
- 19,6 % de TVA pour les périodiques électroniques.

Lors d'un achat de fournitures électroniques, plusieurs cas de figures se présentent :

- Le SCD achète en France ou dans l'Union Européenne : le taux de la TVA est mentionné sur la facture et payé.
- Le SCD achète hors Union Européenne. Ces pays ne sont pas concernés par la TVA. Cependant, l'acquéreur la paye. On dit alors que le fournisseur « l'auto-liquide », c'est-à-dire qu'il la paye à l'État.

Toutefois, l'achat de ressources électroniques fait partie des opérations non taxables car c'est un service à but d'enseignement et de formation professionnelle. L'exonération sur cette prestation de service ne donne pas accès à la déduction de la TVA sur le chiffre d'affaire mensuel.

Cependant, l'Université Paul Sabatier, en tant que SACD (Service à comptabilité distincte), est en mesure de demander un remboursement de TVA dans le cas suivant : une partie des abonnements de l'université est utilisée par des laboratoires de recherche pour répondre à des missions dans le cadre de contrats privés conclus avec des entreprises privées. Ces entreprises bénéficient donc indirectement de leur abonnement aux ressources électroniques. On parle alors de dépenses mixtes qui servent à la fois au secteur exonéré (achat de fournitures électroniques pour l'enseignement, la recherche et la formation professionnelle) et au secteur taxable (contrat avec des entreprises privées). L'Université Paul Sabatier (UPS) a donc mis en place un coefficient de déductibilité, fixé à 5,112 %. L'UPS continue donc à payer cette taxe à 19,6% mais les services seront en droit de déduire les 5,112% sur les 19,6% de TVA payés sur leur chiffre d'affaires. Enfin, c'est au SCD de se manifester auprès de l'UPS pour récupérer ses droits.

Vu la complexité de l'application de la TVA, il a été demandé par les professionnels de l'information de mettre en place un groupe de travail qui réfléchisse sur le sujet. Cependant, il n'est pas anodin de signaler que pour le moment, personne ne s'est porté volontaire pour y participer. En effet, ce travail exige la maîtrise de compétences particulières qui englobent de multiples domaines comme la comptabilité, le droit ou encore des qualités de négociateur.

Les collections numériques ont conduit à atténuer le poids du document papier pour les professionnels de l'information mais ont engendré quelques changements tant dans leur gestion

avec la mise en place d'outils performants à savoir administrer que dans leur mise à disposition pour les usagers ainsi que dans leur financement : les budgets devenus plus lourds et plus complexes sont difficiles à maîtriser. Dans les deux prochaines parties de ce mémoire, nous allons nous intéresser à l'évaluation des structures de recherche qui produisent ces articles scientifiques mais aussi aux publications elles-mêmes qui sont sans cesse jugées.

3. L'ÉVALUATION DE LA RECHERCHE ET DE LA DOCUMENTATION

L'évaluation des universités et des organismes de recherche ainsi que des structures documentaires occupe une place prépondérante dans le système de la recherche. Depuis la publication du classement de Shanghai, la politique française a institué un cadre de lois et procédé à la création d'organismes d'évaluation afin que celle-ci puisse se faire de manière plus objective et qu'elle réduise les indicateurs biaisés. Quelles sont ces lois ? Qui sont ces institutions ? Quels sont leurs rôles ? Comment s'explique le retard français ? Nous tenterons dans cette partie de découvrir les différents dispositifs mis en place et d'analyser les difficultés françaises.

3.1 La mise en place de l'évaluation : le contexte français

3.1.1 Le classement de Shanghai

Le classement de Shanghai a été établi par des chercheurs de l'Université de Jiao-Tong à Shanghai pour la première fois en 2001 et propose un palmarès des 500 premières universités dans le monde, *Academic ranking of world universities (ARWU)*¹¹. Le premier tableau a été publié en 2003.

Ce classement a pour objectif de refléter l'image internationale et d'augmenter la visibilité des établissements de l'enseignement supérieur et des unités de recherche. Initialement, il était destiné à établir le positionnement international de la recherche universitaire chinoise, en développant des établissements de rang mondial, *World class universities (WCU)*. Néanmoins, il est devenu très vite un outil de comparaison internationale des performances des différents systèmes d'enseignement supérieur. En disposant d'une bonne visibilité à l'international les établissements augmentent le rayonnement de leur attractivité pour les étudiants et les enseignants-chercheurs (nationaux et étrangers), développent des programmes d'échanges, favorisent leur système de formation et de reconnaissance de diplômes et bénéficient des coopérations scientifiques et techniques avec les meilleurs établissements étrangers (Harfi, 2006).

Ces institutions sont classées selon un nombre restreint de critères :

1. Avoir des chercheurs qui ont anciennement appartenu à l'Institut Nobel

¹¹ <http://www.arwu.org/>

2. Avoir des chercheurs appartenant à l'Institution ou titulaire Nobel
3. Avoir des chercheurs présents dans l'HighlyCited
4. Avoir des chercheurs qui publient dans le Web of Science
5. Avoir des chercheurs qui publient dans Nature et Science
6. Analyse de la performance des méthodes pédagogiques par rapport au nombre d'étudiants et d'enseignants chercheurs.

Néanmoins, ce classement a entraîné de vives réactions et le nombre de critiques envers celui-ci n'a cessé d'augmenter : En effet, les critères de sélection ne sont pas significatifs et restent étroitement liés entre eux. Lors de la conception du classement, par faute de moyens, il fallait que les informations sur les différentes universités soient facilement disponibles (Lattier, 2008). En outre, il favorise les pays anglophones en se référant surtout au nombre de publications en langue anglaise. Il n'est donc pas surprenant de retrouver les universités des pays anglo-saxons aux premiers rangs. Il ne tient pas compte des divers budgets des universités, ni des différents systèmes d'éducation selon les pays. De plus, les indicateurs bibliométriques, calculés à partir des publications scientifiques, sont repris dans ce classement et sont issus des bases de données bibliographiques de l'Institute for Scientific Information (ISI). Or nous verrons, dans la dernière partie du mémoire, que cet indicateur est sujet à caution.

Nous remarquons que la France est située en 6^{ème} position. Cette position s'explique surtout par la complexité de l'organisation de la recherche française.

La recherche publique française est essentiellement basée sur des catégories d'établissements publics ayant des missions de recherche publique :

Nous avons d'un côté les établissements publics à caractère administratif (EPA) tels que l'ENAC, l'École Polytechnique, l'ANR, le CINES, l'INRP et qui englobent :

- les établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel (EPCSCP) tels que le Collège de France, l'ENSSIB, l'Observatoire de Paris...
- les établissements publics à caractère scientifique et technologique (EPST) tels que l'INRA, le CNRS, l'IRD, l'INSERM...

Puis d'un autre côté, nous retrouvons les établissements publics à caractère industriel et commercial (EPIC) tels que le CNES, l'ONERA, le CEA...

Plusieurs organismes peuvent s'associer pour former des Unités Mixtes de Recherche (UMR), comme la plupart des laboratoires du CNRS ou des instituts fédératifs de recherche (IFR)

comme pour l'INSERM. Les chercheurs appartenant à des UMR sont rattachés le plus souvent au laboratoire de leur Université avec soit un EPCSCP, soit un EPIC, soit un EPST. Sans compter les UPR (Unité Propre de Recherche) rattachés exclusivement à un EPST tel que le CNRS par exemple. Au final, un chercheur appartient à plusieurs structures de recherche qui se télescopent entre elles.

Cette organisation avance différentes raisons pour expliquer le positionnement de la France. La première concerne la publication d'un article. Le chercheur cite toutes les tutelles sous lesquelles il est rattaché : il est alors difficile de comptabiliser correctement la production scientifique d'un laboratoire ou d'un organisme de recherche. En revanche, un laboratoire universitaire américain par exemple bénéficiera de la totalité de ses publications.

La deuxième raison qui est évoquée, est le comptage des prix Nobels. En effet, ces derniers compteraient deux fois moins de points à leur université française qu'en rapporte le même prix à une université américaine ou britannique par exemple, lauréate du même prix. Cette différence s'explique toujours par le fait que la recherche universitaire française s'effectue en général dans des laboratoires mixtes associant l'université à un organisme comme le CNRS. Shanghai attribue alors 50 % du bénéfice à l'université et 50 % à l'organisme (Fert, 2008).

Ce système, typiquement français, pénalise fortement la France dans le classement de Shanghai.

Ce classement très discuté a influencé toutefois la politique de la recherche en France. Trois ans après la première diffusion de ce classement, la loi de programme pour la recherche n°2006-450 du 18 avril 2006 a été mise en place. Dans un contexte de compétition toujours plus accrue au niveau international, cette loi a pour but de renforcer l'efficacité et l'attractivité du système français. Avec la création de l'Agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (AERES), la loi de programme a instauré un système d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur qui se veut unifier, cohérent, transparent et conforme aux standards internationaux.

3.1.2. L'OST et l'AERES

L'Observatoire Scientifique et Technique (OST) est un Groupement d'intérêt public (GIP)¹² créé en 1990 afin de répondre aux besoins des acteurs de la recherche et du développement (R&D).

¹² Voir glossaire

Sa mission principale est de concevoir et de produire des indicateurs quantitatifs et comparatifs sur les activités scientifiques et technologiques des acteurs de la R&D à partir d'une base de données spécialisées dans les indicateurs. Ces données sont récupérées auprès de divers fournisseurs extérieurs tels que l'OCDE ou encore Thomson-Reuters qui possède Web of Science. Par la suite, ces indicateurs permettent de connaître la position de la France en Europe et dans le monde par grandes disciplines et grands champs d'activités économiques et à chaque acteur de la recherche de caractériser son activité scientifique, de la comparer à celle de ses partenaires ou concurrents et surtout de suivre son évolution dans le temps. En outre, tous les deux ans, il établit un rapport détaillé qui synthétise les données de la recherche.

L'OST s'est appuyé sur les 169 disciplines du Web of Science et les a regroupées pour n'en proposer plus que 8. Ses indicateurs se basent sur trois critères :

- 1/ Les publications scientifiques de chaque institution évaluée
- 2/ Le dépôt de brevets
- 3/ La coopération internationale dans différents projets.

L'Agence d'Évaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur (AERES) a été créée par la Loi de programme pour la recherche n°2006-450 du 18 avril 2006. Sa création s'inscrit dans la dynamique qui a conduit à élargir l'autonomie des établissements d'enseignement supérieur (LRU). Elle est composée de trois sections. La section 1 est chargée d'évaluer les activités de recherche des établissements de l'enseignement supérieur en quatre vagues quadriennales A, B, C et D. L'évaluation de l'agence suit ce cycle et se répète donc tous les 4 ans. La section 2 juge la productivité des unités de recherche. La section 3 est qualifiée pour l'évaluation des formations et diplômes de l'enseignement supérieur, et pour valider les procédures d'évaluation des personnels. Ces trois sections lui permettent d'avoir les résultats des évaluations des unités de recherche et de l'offre de formation pour avoir une vision globale de l'activité et de la stratégie d'un établissement.

L'évaluation des établissements a pour but d'étudier les objectifs fixés de chaque établissement dans le cadre des grandes orientations arrêtées par l'État et d'apprécier la faisabilité des projets. Elle porte sur l'analyse de la stratégie et des méthodes de gouvernance de l'établissement dans les domaines suivants : la formation, la recherche, la valorisation, les relations internationales, la vie de l'étudiant, les relations avec l'environnement.

L'examen des unités de recherche porte sur divers points tels que sa production scientifique, son attractivité et son insertion socio-économique, sa stratégie et l'estimation de son projet et de sa démarche qualité en recherche. L'ANR (Agence Nationale de la Recherche) va ensuite, en

fonction de ces indicateurs, décider de sa politique budgétaire et stratégique pour ces différentes unités de recherche.

Cependant, la retranscription des affiliations des chercheurs restent un enjeu de taille dans la construction de ces indicateurs.

3.1.3 Les enjeux et les biais

L'enjeu d'une bonne identification du chercheur et de sa structure de recherche est primordial. Cette identification conditionne la visibilité de ces acteurs au niveau mondial. C'est pourquoi, les institutions de recherche françaises sont de plus en plus nombreuses à donner des indications à leurs chercheurs et leurs enseignants-chercheurs sur la façon de retranscrire leur affiliation dans leur publication. Ces indications visent à ordonner les éléments d'une adresse afin d'être mieux appréciés par les outils d'analyse bibliométrique. Différentes pratiques d'écriture des affiliations ont alors des conséquences considérables sur la valeur des indicateurs surtout au moment de leur comptabilité. Il est donc nécessaire de comprendre le système de comptage des affiliations du Web of Science afin de pouvoir se positionner au mieux, d'être mieux reconnu et plus visible dans le monde de la recherche. En effet, les indicateurs de l'ISI restent les outils utilisés par toutes les administrations d'évaluation pour établir tous les indicateurs bibliométriques et évaluer les institutions. Par conséquent, tant que cet outil restera leader, il ne faut en aucun cas le négliger mais au contraire en tenir compte, quoi qu'on en pense.

La production de ces indicateurs au sein des organismes tels que l'OST ou le WOS dépend de deux facteurs, responsables de leur fabrication biaisée. Le premier est basé sur l'exhaustivité d'identification des auteurs et concerne la normalisation et l'interrogation des différents champs qui sont pris en compte par ces organismes d'évaluation. En effet, les champs sélectionnés ne sont pas harmonisés entre eux et leurs choix peuvent différer d'un organisme à l'autre pour cette fabrication. Le deuxième s'applique au type de compte considéré. Ils établissent des comptages de présence ou en fractionnaire pour établir leur classement.

Le compte de présence

C'est une méthode par décompte entier. « On identifie en premier l'article que l'on attribue pour part entière à chacune des institutions identifiées dans l'affiliation. »¹³ En d'autres termes, on compte autant de fois que le nom de l'organisme apparaît. Dans ce cas, cette mesure s'exprime en termes de participation, c'est-à-dire qu'on évalue la place de chaque acteur dans la production

¹³http://www.obs-ost.fr/fileadmin/medias/tx_ostdocuments/GT_AnalyseInstructions_Normadresses_OST2007.pdf

globale par rapport à celles des autres. Cependant, une revue peut être classée dans deux disciplines différentes. Si l'établissement a publié dans une revue qui présente ce cas de figure, sa participation sera comptée deux fois dans chaque discipline. Ce comptage ne met pas en évidence la pondération des données, il est alors plus intuitif et plus simple d'interprétation.

Le compte fractionnaire

Un article est alors considéré comme une unité. On attribue à chaque institution une part de cet article, c'est-à-dire que le calcul se fait au prorata de la présence de chaque institution présente dans l'affiliation d'adresse. On parle alors de contribution, on met en relation la place de chaque acteur avec celle des autres. Ce comptage est plus difficile d'interprétation dans la mesure où il permet de comparer le poids relatif des institutions par rapport à une référence commune.

Le problème se situe dans le fait que l'OST et l'AERES ne font que relayer des indicateurs qui à leur tour ne s'adaptent pas aux spécificités du terrain français. En effet, les indicateurs utilisés sont issus des bases de données du Web of Science. Il devient de fait paradoxal de faire le constat qu'un terrain spécifique tel que celui de la recherche française ne soit pas pris en compte par les établissements ou organismes nationaux les plus à même à le faire.

Afin d'illustrer le problème d'adressage des chercheurs, j'ai effectué une recherche dans le Web of Science afin de trouver tous les documents émanant de l'Inra en région Midi-Pyrénées. J'ai tout d'abord commencé par taper l'équation de recherche : « Inra same Toulouse », écriture imposée par le WOS. Puis, j'ai effectué la même recherche pour Castanet et Auzeville. Il a fallu faire plusieurs recherches différentes pour trouver une partie seulement des documents que j'ai rassemblés ci-dessous. Pour un chercheur étranger, ou même de nationalité française, la recherche n'est pas évidente du tout : il faut l'Inra situé à Auzeville ou Castanet.

ISI Web of KnowledgeSM Take the next step

Sign In | My EndNote Web | My ResearcherID | My Citation Alerts | My Saved Searches | Log Out | Help

All Databases | Select a Database | Web of Science | Additional Resources

Search | Cited Reference Search | Structure Search | Advanced Search | Search History | Marked List (0)

Web of Science® – now with Conference Proceedings

Search History

Set	Results		Combine Sets	Delete Sets
#4	5,276	#3 OR #2 OR #1 Databases=SCI-EXPANDED, SSCI, A&HCI, CPCL-S, CPCL-SSH, IC Timespan=All Years	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
#3	107	Address=(inra same auzeville) Databases=SCI-EXPANDED, SSCI, A&HCI, CPCL-S, CPCL-SSH, IC Timespan=All Years	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
#2	2,357	Address=(inra same castanet) Databases=SCI-EXPANDED, SSCI, A&HCI, CPCL-S, CPCL-SSH, IC Timespan=All Years	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
#1	3,363	Address=(inra same toulouse) Databases=SCI-EXPANDED, SSCI, A&HCI, CPCL-S, CPCL-SSH, IC Timespan=All Years	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Save History / Create Alert | Open Saved History

View in | 简体中文 | English

Please give us your feedback on using ISI Web of Knowledge.

Acceptable Use Policy
Copyright © 2009 Thomson Reuters

THOMSON REUTERS
Published by Thomson Reuters

Figure 1 : Recherche par institution dans le Web of Science.

Pour répondre à cette problématique, l'OST a mis en place un groupe de travail avec pour mission l'Analyse des instructions faites aux chercheurs. Le projet intitulé Normadresses formule des propositions pour améliorer les pratiques actuelles et tente d'en comprendre le fonctionnement dans le but de l diffuser à toutes les institutions les règles d'écriture les plus performantes.

A Toulouse, le projet GRAAL a été lancé dans le but de collecter toutes les adresses des laboratoires de recherche.

3.2 Une performance quantifiée

En dehors du fait de jouir d'une bonne visibilité au niveau mondial, il s'agit pour les établissements de justifier l'utilisation des financements publics et privés qu'ils reçoivent pour accomplir leurs missions. Dans le cas de la France, cette exigence est renforcée par la mise en œuvre de la LOLF et de la LRU.

3.2.1 La LOLF et la LRU

Promulguée le 1er août 2001 pour entrer en application le 1er janvier 2006, la LOLF remplace l'ordonnance du 2 juin 1959 et fixe le cadre de la nouvelle constitution financière de l'État. Les trois objectifs de la LOLF sont lisibilité, efficacité et transparence. A travers cette lisibilité, elle veut formuler et préciser les objectifs de chaque politique de l'État et permettre une réadaptation de ces objectifs en cas de besoin. Mais elle veut aussi répondre aux attentes des citoyens qui sont en droit de savoir comment sont utilisés les deniers publics et ceux des usagers qui sont en droit d'attendre plus d'efficacité notamment des services publics. Ils seront ainsi en mesure d'apprécier la totalité des moyens déployés qui répondent aux objectifs.

Dans le cadre de la LOLF, le budget n'est plus présenté par nature de dépenses (fonctionnement, investissement, intervention...) mais par politiques publiques (sécurité, culture, santé, justice...) désormais appelées missions. Chaque mission regroupe des programmes, relevant d'un seul ministère et confiés à un responsable. Chaque programme regroupe un ensemble cohérent d'actions précisant la destination des crédits. Les programmes associent une stratégie, des objectifs et des indicateurs de performance quantifiés. Ils figurent dans les projets annuels de performance (PAP) annexés au projet de loi de finances. Chaque responsable s'engage sur cette base et rendra compte des résultats lors de l'examen par le Parlement de la loi de règlement dans un rapport annuel de performances (RAP) (GUESLIN, 2007). Les Services Communs de Documentation sont concernés par le Programme P150 de la LOLF, intitulé : « Formations supérieures et recherche universitaire ».

Les missions s'exerceront désormais dans le nouveau cadre fixé par la loi n°2007-1199 relative aux libertés et aux responsabilités des universités (LRU) promulguée le 10 août 2007. La LRU prévoit principalement que, d'ici 2013, toutes les universités accèdent à l'autonomie dans les domaines budgétaires (article 50) et de gestion de leurs ressources humaines et qu'elles puissent devenir propriétaires de leurs biens immobiliers. De plus, elle s'inscrit dans la continuité des réformes engendrées par l'évaluation et le classement des universités mondiales en conférant au président de l'Université beaucoup plus de pouvoir, dont une des tâches est de recruter ses enseignants-chercheurs, ce qui pourra influencer les recrutements.

Le mouvement de contestation s'appuie sur des éléments qui méritent d'être soulevé. Comparée aux pays anglo-saxons, la France fait preuve d'une faible culture bibliothéconomique. En effet, les horaires d'ouverture ou la fréquentation des bibliothèques sont bien moindres par rapport à des pays comme les États-Unis ou l'Angleterre. La suppression de la Sous-direction des Bibliothèques et de l'Information Scientifique (SDBIS) a révélé le peu d'intérêt de la part du gouvernement pour notre profession. La mise en place de la LRU n'a fait que fragiliser nos

SCD, pourtant outils scientifiques incontournables des universités. Elle réduit le pouvoir de leurs directeurs, globalise les budgets, supprime des postes, sous-traite les services. Encore aujourd'hui, cette loi n'a pas trouvé sa place au sein des bibliothèques.

Dans une course accrue à la fabrication de nombreux indicateurs, la LOLF et la LRU demandent aux Services Communs de Documentation d'en produire cinq qui permettront de mesurer l'efficacité et la performance des services. L'intérêt est alors de comparer l'évolution de ces indicateurs dans le temps en prenant garde à ce qu'ils ne deviennent pas des indicateurs de résultats à atteindre. À ce jour, aucun indicateur n'a été validé officiellement. Toutefois, en ce qui concerne les périodiques électroniques, on connaît quelques indicateurs exigés qui sont le JR1 et le DBR 1, utilisés dans le cadre de la norme COUNTER pour la mesure de l'usage des ressources électroniques. Ces indicateurs n'ont encore pour le moment rien d'officiel. Par exemple, à Toulouse 3, le directeur du SCD Paul Sabatier a demandé à ce que l'on ait le taux de couverture de leur abonnement par facteur d'impact ainsi que le taux de périodiques accessibles à distance. Le choix de ces critères n'est pas à généraliser à l'ensemble des SCD français dans la mesure où étant données les circonstances de travail offertes actuellement, chaque SCD fait au mieux.

3.2.2 L'ESGBU et l'ERE

Chaque année, des statistiques sont récoltées par le Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, département mission information scientifique et technique et réseau documentaire (MISTRD). Auparavant, c'était la mission de la Sous-direction des Bibliothèques et de l'Information Scientifique (SDBIS) sous la direction de la DGES (Direction Générale pour l'Enseignement Supérieur) mais elle a été supprimée depuis peu. Ces statistiques favorisent un suivi régulier de l'état et de l'activité des bibliothèques de l'enseignement supérieur. Elles sont un outil d'analyse des évolutions de la fonction documentaire pour l'administration centrale et pour les établissements.

Elles constituent en outre un réservoir de données chiffrées au service des démarches d'évaluation. Nous retrouvons deux enquêtes :

L'ESGBU (Enquête Statistique Générale auprès des services documentaires de l'enseignement supérieur) a été lancée pour la première fois pour les données de 1974 dans le but de mesurer les activités et les moyens des bibliothèques universitaires et de pouvoir comparer leur évolution sur le long terme.

Elle porte sur 157 bibliothèques d'établissements d'enseignement supérieur : services communs de documentation (SCD) et services inter établissements de coopération documentaire (SICD), ainsi que sur les bibliothèques des INSA, IUFM et grands établissements. Les 280 champs à remplir relèvent d'une quinzaine de groupes d'indicateurs, structurés en trois grandes familles : l'activité et les services, les collections et les acquisitions, les moyens, locaux et personnels. Sur le site de l'ASIBU¹⁴ (Application Statistique Interactive des Bibliothèques Universitaires), il est possible de générer des tableaux comparatifs personnalisés par établissements, académies ou encore par disciplines.

L'ERE (Enquête de Ressources Électroniques)

Cette enquête a pour objectif de dresser un recensement exhaustif des actions menées par les établissements en matière d'acquisition de ressources électroniques. Toutefois, les produits à usage professionnel (*Bulletin des Bibliothèques de France ...*), les encyclopédies et dictionnaires généralistes, les bibliographies générales françaises, les titres de presse généralistes acquis individuellement ont été exclus de l'enquête.

Cette enquête est divisée en trois grandes parties : l'achat d'archives, le système d'information et la production de l'établissement.

Au SCD de Toulouse 3, c'est le responsable des ressources électroniques, Pierre Naegelen qui a la charge d'exécuter cette tâche. La saisie en est facilitée par le logiciel Klibrary.

Les ressources électroniques sont aussi évaluées grâce à différents indicateurs. Qui sont-ils et que proposent-ils ? Nous les aborderons dans la dernière partie de ce mémoire.

4. DES INDICATEURS DÉDIÉS AUX RESSOURCES ÉLECTRONIQUES

Les indicateurs dédiés aux périodiques sont utilisés dans le but de mesurer la production scientifique de chaque structure scientifique et d'en faire un état des lieux chaque année. Ils sont repris et utilisés par les institutions dans le cadre des classements nationaux et internationaux et permettent d'établir des comparaisons entre les différentes unités de recherche.

L'évaluation des ressources académiques peut se faire de deux manières différentes :

¹⁴ <http://www.sup.adc.education.fr/asibu/accueil.htm>

- qualitativement : l'article est soumis à une revue et évalué par les pairs avant la publication.
- quantitativement par les citations : nous utilisons la bibliométrie qui représente une application des analyses statistiques pour étudier les modèles de publications.

La méthode qualitative a beaucoup d'impact dans le domaine de la publication scientifique et utilise des indicateurs traditionnels. D'autres sont proposés pour réduire les cotés biaisés des calculs actuellement utilisés. De plus, la norme COUNTER a permis d'instaurer une évaluation de l'usage qui permet aux bibliothèques d'une part de s'imposer face aux éditeurs lors des négociations et d'autre part, face à la direction pour qu'elle réajuste son budget.

4.1 Un indicateur « historique »

L'évaluation quantitative a le monopole administratif des différents organismes internationaux de l'évaluation. En effet, ces instances n'ont pas le temps de lire tous les articles publiés. De plus, elles n'ont pas la compétence de percevoir ces articles tant il y a de disciplines et de spécialités différentes. Afin de gagner du temps dans l'élaboration de leurs classements, elles utilisent le facteur d'impact de l'ISI, qui malgré les critiques, conserve sa renommée.

4.1.1 Le facteur d'impact de l'ISI

Un acteur incontournable des indicateurs, et le plus ancien, est la société commerciale Thomson ISI fondée en 1960. Le monde de l'édition scientifique est en perpétuelle mutation et les filiations, les rachats ne cessent de se faire. L'histoire de Thomson en est la preuve. En mars 2000, Thomson achète le serveur Dialog puis en 2008 Thomson Corporation rachète Reuters Group PLC pour former Thomson Reuters. L'Institute for Scientific Information (ISI), créé en 1959, calcule et publie annuellement son Journal Citation Report (JCR). Le JCR inclut un certain nombre d'indicateurs, dont le Journal Impact Factor (JIF), inventé par Eugene Garfield, le fondateur de l'ISI et qui paraît 4 à 5 mois après la fin de l'année. Au moment de la rédaction, fin mai, les bibliothécaires travaillaient toujours sur le facteur d'impact de 2007, celui de 2008 n'étant toujours pas disponible. Le Web of Science (WoS) est la source Web des citations utilisées par l'ISI pour le JCR (sa version papier étant le Science Citation Index, SCI).

Le facteur d'impact sert à évaluer **l'importance d'une revue scientifique** par rapport aux autres revues d'une même thématique. Il mesure la fréquence de citation de "l'article moyen" d'une

revue durant une année donnée. Il est utilisé par les différents acteurs de la recherche pour déterminer les revues considérées comme les plus importantes et les plus influentes dans un domaine donné et donc sélectionner les revues dans lesquelles publier ou encore comparer des revues dans différentes disciplines.

L'ISI compte environ 169 disciplines, 9750 titres sont répartis ainsi :

- 6650 titres en Sciences, Technologies, Médecine (STM),
- 1950 titres en Sciences sociales,
- 1150 titres en sciences humaines.

Le facteur d'impact est estimé pour les revues en sciences dures et en sciences sociales.

Il est calculé de la manière suivante :

$$IF_{(n)} = \frac{\text{Nombre de citations}_{(n-1)} + \text{Nombre de citations}_{(n-2)}}{\text{Nombre d'articles}_{(n-1)} + \text{Nombre d'articles}_{(n-2)}}$$

Exemple pour la revue Physical Review B

Journal Impact Factor ⓘ			
Cites in 2007 to items published in:	2006 = 16368	Number of items published in:	2006 = 5631
	2005 = 20928		2005 = 6126
	Sum: 37296		Sum: 11757
Calculation: <u>Cites to recent items</u>	<u>37296</u>	=	3.172
<u>Number of recent items</u>	<u>11757</u>		

Figure 2 : Calcul du facteur d'impact de l'ISI

Le calcul est fait tous les ans en ce qui concerne les deux années précédentes.

Cependant la nature de certains articles publiés revêt un caractère pérenne et plus fondamental.

L'ISI propose maintenant un facteur d'impact calculé sur 5 ans.

On prend le pourcentage cumulé¹⁵ des citations d'une revue sur les années qui précèdent l'année de référence. Au moment où le curseur arrive à 50% on s'arrête. On dit alors que la moyenne des citations de cette revue commence à fléchir à partir de cette date. En d'autres termes, à partir d'un nombre d'année X, la revue commence à être de moins en moins citée ; c'est la moyenne de vie d'une revue.

4.1.2 Les critiques

Toutefois, les critiques adressées au facteur d'impact sont nombreuses :

- Il donne des chiffres bruts : c'est le nombre de citations quelle que soit la qualité des revues citantes. C'est de la comptabilité pure et simple : son calcul est élémentaire et grossier.
- La nature des résultats dans les différents domaines scientifiques ne donne pas le même rythme et la même quantité de publications, ce qui se répercute directement sur le facteur d'impact. Par exemple, les revues médicales ont des facteurs d'impact bien supérieurs aux revues de mathématiques.
- Le facteur d'impact est lié à la revue et non pas à l'article. En effet un article publié dans une revue à fort impact peut avoir un nombre de citations très bas voire nul.

Or cette dernière critique permet de faire la différence entre les revues dites populaires et les revues prestigieuses et ainsi d'impulser la naissance d'indicateurs alternatifs qui tiennent compte de ce phénomène.

D'après Manuel Durand-Barthez (SCD, Toulouse 3), d'autres facteurs de pondération pourraient être introduits :

- la périodicité d'une revue: si une revue publie 2 numéros par an et une autre 52 numéros, la deuxième revue aura 26 fois plus de chance d'être citée,
- le nombre d'articles par numéro n'est pas le même pour toutes les revues,
- le changement de titre en cours d'année pour des raisons éditoriales ou de fusion : le nombre de citation retombe à zéro,
- les jeunes périodiques (libres par exemple),

¹⁵ Voir glossaire

- les textes de type « review ». C'est une production non gratifiante. Ce document ne rend pas compte de l'innovation en laboratoire mais établit un état de l'art à un moment donné. Il est écrit par deux personnes maximum et non par une équipe de recherche. Plus l'article est centré sur un sujet, plus il est récent, plus il sera intéressant pour préparer un terrain de recherche,
- la langue et l'alphabet : la langue anglaise est surreprésentée ainsi que l'alphabet latin.
- les autocitations qui sont de deux ordres :
 - les autocitations d'excellence quand un chercheur publie dans Nature ou Science.
 - Les autocitations médiocres : les auteurs ou les revues se citent eux-mêmes pour augmenter leur facteur d'impact. Cependant, aujourd'hui il est possible de repérer ces autocitations.

4.2. Des indicateurs alternatifs

Afin de répondre aux différentes critiques des outils d'évaluation traditionnels, des outils alternatifs ont fait leur apparition. Ces deux outils utilisent le page rank pondéré ; c'est l'adaptation de l'algorithme utilisé par Google.

4.2.1 L'Eigenfactor

Il a été mis en place fin 2008 par Carl Bergstrom (Département de Biology à l'Université de Washington) et sera mis à jour tous les ans. Le laboratoire qui a mis au point l'Eigenfactor travaille sur le corpus du JCR.

En analysant les pratiques documentaires d'un chercheur, nous nous sommes aperçus qu'un chercheur travaillant sur un sujet précis regarde toujours le sommaire de la revue qu'il a l'habitude de consulter. Puis, il se dirige vers la bibliographie, repère un auteur, puis un autre et il se crée son réseau en naviguant de bibliographie en bibliographie.

L'Eigenfactor propose ce même modèle mais par un biais mathématique : il est basé sur le page rank qui permet la traçabilité des liens et le chaînage entre disciplines. Il s'agit de regarder le taux de connectivité des revues qui citent la revue analysée (illustré ci-dessous).

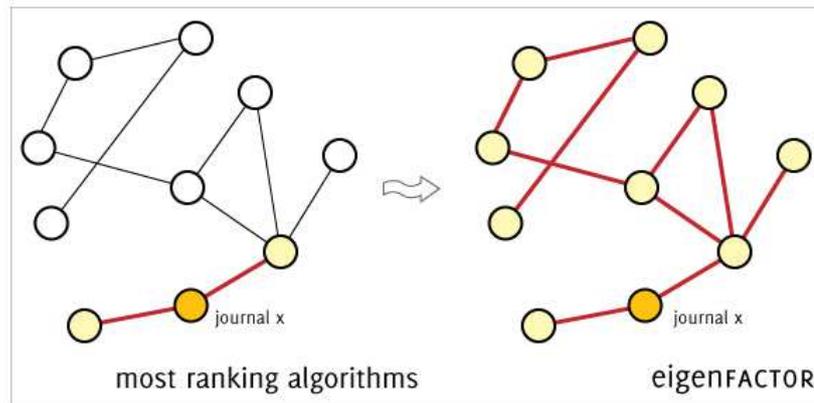


Figure 4 : Illustration du fonctionnement de l'Eigenfacteur¹⁶.

On dégage alors un noyau de revues pas forcément citée qui met en valeur un réseau d'auteurs. La revue n'a alors pas besoin d'être beaucoup citée. Il faut qu'elle le soit dans un petit réseau sur une problématique bien précise au niveau international. Il y a alors une différence entre les revues populaires et prestigieuses. Les revues populaires ont un très fort score en facteur d'impact, tandis que les revues prestigieuses établissent des réseaux sur une thématique de recherche bien ciblée et constituent donc un micro-réseau qui n'a pas un très grand éventail de titres et citent des gens co-cités entre eux sur des problématiques qui concernent des catégories de sujet bien valorisées.

De plus, l'Article Influence, calculé à partir de l'Eigenfactor donne la valeur d'une revue de prestige et est fondé sur les citations par articles. Il est comparable au facteur d'impact proposé par l'ISI.

L'Eigenfactor est plus pertinent que le Facteur d'Impact mais moins utilisé car les calculs sont plus fins et plus complexes. Ils demandent alors plus de temps, ce temps que ne trouvent pas les institutions d'évaluation des ressources électroniques.

4.2.2 Scimago

Cet outil a été proposé par les Universités espagnoles de Grenade, d'Extremadure, de Carlos III (Madrid) et d'Alcala de Henare.

Elsevier possède un moteur de recherche qui exploite uniquement dans ses revues (Science Direct). Il dispose aussi d'une base de données appelée Scopus qui est un conglomérat de

¹⁶ <http://www.eigenfactor.org/whyEigenfactor.htm>

catalogues de tous les éditeurs scientifiques. Scimago propose des indicateurs pour analyser la production scientifique contenue dans la base Scopus. Ils sont disponibles dans le SJR (SCIMAGO Journal Rank). Il est basé sur le même fonctionnement que l'Eigenfactor, c'est-à-dire sur le page rank pondéré. Son volume est 3 fois plus volumineux et plus pertinent que celui de l'ISI et sa base intègre les brevets. Cependant, cet indicateur n'est calculé que sur 3 ans, alors que le facteur d'impact de l'ISI propose une analyse sur 5 ans.

4.2.3 La boîte à moustaches (Plot box)

Ce modèle a été mis en place par Marie-Hélène Magri de l'INRA et propose une pratique professionnelle dans le but de suggérer une alternative quantitative. Il permet de visualiser la place d'une revue dans sa catégorie. Il s'agit de faire la division en quartile et de porter son attention non pas sur la moyenne mais sur la médiane, ce qui permet de corriger les excès de la moyenne et de rendre mieux compte de la réalité.

Le Quartile 50 (Q50) sera nommé l'espace interquartile (IQR) (*cf Annexe 7 : la boîte à moustaches*). Nous pourrions distinguer le haut de la moustache et le bas de la moustache grâce à la formule suivante :

$Q75 + 1.5 * IQR$ pour la moustache du haut,

$Q25 - 1.5 * IQR$ pour la moustache du bas.

La moustache supérieure fait alors ressortir les revues qui sont considérées comme « exceptionnelles, remarquables, hors-normes ». Cependant, les chercheurs préféreront des revues qui n'ont pas de moustaches, se situant plutôt entre les deux, afin de repérer des réseaux de co-citations qui publient dans le réseau où ils se retrouvent. Nous distinguons alors à nouveau les revues prestigieuses et populaires.

Très récemment, l'ISI a repris ce modèle pour calculer le rang d'une revue dans sa catégorie. Cependant, nous avons remarqué que les calculs n'étaient pas les mêmes que ceux de la boîte à moustaches et restent pour le moment un mystère. (*cf Annexe 8 : Interface de la boîte à moustaches de l'ISI*).

Les indicateurs traditionnels sont biaisés et demandent à être revus afin d'introduire d'autres facteurs de pondération. Heureusement, des indicateurs alternatifs se développent mais ils ont du mal à percer et restent encore trop inutilisés car ils ne sont pas soutenus par les différents

organismes d'évaluation. Leur calcul étant plus fin et plus complexe, ils demandent beaucoup plus de temps de traitement.

Même si le facteur d'impact de l'ISI ne mesure pas objectivement la productivité scientifique des laboratoires, il est largement employé dans l'évaluation des établissements supérieurs et de la recherche et des unités de recherche et surtout dans l'élaboration du classement de Shanghai. Son calcul est simple et accessible mais porte préjudice aux institutions françaises. Ce système met en relation l'évaluation des structures de recherche et des ressources électroniques, ce qui le mène à un engrenage. Il aura du mal à évoluer tant que les organismes d'évaluation, tels que l'OST ne changeront pas leur façon de fonctionner en imposant aux laboratoires de recherche l'utilisation d'indicateurs trompeurs.

Les ressources électroniques sont soumises à d'autres indicateurs comme la mesure de leur usage par les utilisateurs. Il ne s'agit plus d'évaluer le contenu de la revue mais bien la pratique de sa consultation.

4.3 Mesures et usages des périodiques électroniques :

4.3.1 Contexte et présentation de COUNTER

Au vu des sommes considérables dépensées par les SCD dans les abonnements de ressources électroniques et les budgets qui sont de plus en plus serrés, la nécessité d'un système organisé pour surveiller, maintenir et soutenir l'analyse des statistiques d'utilisation est devenue indispensable. De plus, la consultation des cinq bouquets d'ACS, Blackwell, Elsevier, Springer-Kluwer et Wiley est passée de 3 millions de téléchargement en 2001 à 12 millions en 2005 (Barron, 2008). Toutefois, au sein des bouquets, la consultation se concentre sur une partie des titres : 80% des téléchargements se portent sur 20% des titres (Longue traîne, Chris Anderson). Ces mesures sont devenues indispensables car elles sont une arme stratégique pour les bibliothèques lors de la négociation du prix des bouquets avec les éditeurs.

Les premières statistiques furent proposées en 1990 par quelques éditeurs. La plupart étaient les grands éditeurs STM (Sciences, techniques, médicales). Cependant, elles n'étaient pas harmonisées, les intitulés étaient variables : on ne savait pas ce qu'elles prenaient en compte : le nombre de connexion, de click..., ce qui rendait ces données inexploitable.

Le projet COUNTER (Counting Online Usage of NeTworked Electronic Resources, ou comptage de l'utilisation en ligne des ressources électroniques en réseau) a vu le jour en mars

2002 après la réflexion de différents acteurs académiques internationaux et est devenu très vite une norme.

La version 1 du Code de bonnes pratiques COUNTER a été publiée en décembre 2002. Ce code a pour objectif de « donner des orientations sur les données à mesurer, leur définition, le contenu et le format des rapports produits, ainsi que sur le traitement et l'audit des données »¹⁷. La version 2 est parue en avril 2005 et la dernière version (version 3) en 2008. La date limite de mise en conformité des éditeurs avec cette dernière version est le 31 août 2009.

Le Code de bonnes pratiques COUNTER s'adresse aux bibliothécaires, éditeurs et autres fournisseurs d'information. Afin d'obtenir la mention « conformes à COUNTER », les éditeurs doivent élaborer et produire des statistiques d'utilisation homologues au Code des bonnes pratiques. En effet pour faciliter l'enregistrement, l'interopérabilité et l'interprétation des données, des spécifications précises ont été établies telles que la description de standards et de protocoles ouverts et internationaux qui guident les fournisseurs d'information et les éditeurs dans la production de statistiques cohérentes, crédibles et compatibles.

Ces statistiques vont permettre aux bibliothécaires de faire des comparaisons d'utilisation provenant des différents fournisseurs afin de prendre des décisions d'acquisition plus éclairées et de planifier les infrastructures de manière plus efficace.

Dans le but de normaliser les transferts d'information, le protocole SUSHI (Standardized Usage Statistics Harvesting Initiative) a été mis en place sous l'égide de la NISO en 2007 et permet ainsi le moissonnage de rapports statistiques d'usage des ressources électroniques normalisées. S'appuyant sur la norme internationale COUNTER Code of Practice, SUSHI permettra aux bibliothèques d'extraire et d'analyser ces informations à l'aide d'un outil de données standard. Il peut être utilisé par les ERMS pour automatiser la récupération des données statistiques ainsi que la gestion unifiée des données issues de COUNTER.

Les différentes statistiques proposées par COUNTER

Journal report 1 (Rapport sur les revues 1) : nombre de requêtes réussies portant sur des articles en texte intégral par mois et par revue.

Journal report 2 (Rapport sur les revues 2) : nombre de refus de connexion par mois et par revue

Database Report 1 (Rapport sur les bases de données 1) : nombre total des interrogations et des sessions par mois et par base de données.

Database report 2 (Rapport sur les bases de données 2) : nombre de refus de connexion par mois et par base de données.

¹⁷ COUNTER : <http://counter.inist.fr/spip.php?article4>

Database report 3 (Rapport sur les bases de données 3) : nombre total des interrogations et des sessions par mois et par service.

Même si COUNTER a réussi à s'imposer comme la norme des statistiques d'usage des ressources électroniques, cette norme reste très conceptuelle et encore inutilisée par certains éditeurs aujourd'hui.

4.3.2 Le cas du SCD de l'Université Paul Sabatier

Le SCD a acquis le logiciel ScholarlyStats, fourni par EBSCO au moment des faits. Aucune étude de marché n'a été réalisée car EBSCO, qui est leur agence d'abonnement, leur a proposé directement ce service. ScholarlyStats est un portail d'utilisations statistiques, développé par Swets, en partenariat avec MPS Technologies. ScholarlyStats offre aux professionnels de l'information un outil d'analyse de l'utilisation de leur contenu en ligne.

Les premiers contacts ont été pris par les commerciaux d'Ebsco en septembre 2006. C'est à partir de ce moment là que le SCD a découvert la norme COUNTER. Lors de la signature du contrat, il est demandé de spécifier les plateformes désirées par la structure. En effet, cet outil propose un nombre de plateformes limité qui varie en fonction la formule choisie. Le SCD a adopté la formule basique en l'occurrence 24, (*cf Annexe 9 : le choix des plateformes*). Ce nombre est assez dérisoire au vu du nombre d'éditeurs auxquels est abonnée une bibliothèque universitaire en sciences et en santé (FTE= 1480 enseignants et chercheurs et 28932 étudiants.). Aussi, il a fallu tout d'abord vérifier si ses éditeurs fournissaient des statistiques établies selon la norme COUNTER. Pour cela, il est indispensable de se rendre sur le site de COUNTER pour le contrôler : <http://www.projectcounter.org/compliantvendors.html>. Nous sommes alors heurtés à la pratique : il y a ce que disent les éditeurs et ce que l'on retrouve vraiment concernant leurs statistiques. Ensuite, il a fallu choisir les plateformes. Cette étape fut importante et a été réalisée en fonction de plusieurs critères :

- le nombre de titres,
- le prix,
- la valeur scientifique.

Tout ce travail préalable a pris du temps entre les premiers contacts et le contrat. Le contrat a été signé début 2007.

Cependant, Henriette De Daran, chargée des récoltes de statistiques au SCD Paul Sabatier, a rencontré beaucoup de déconvenue avec Scholarlystats et en janvier 2008 elle a donc décidé d'abandonner Scholarlystats car il représentait non pas une aide à la récolte des statistiques mais une très grosse surcharge de travail :

1. C'est un outil cher qu'il faut **charger manuellement**. En effet, il s'agit pour le documentaliste de remplir la base avec les identifiants et les mots de passe pour chaque éditeur. S'ensuit alors tout un travail pour tout d'abord vérifier si l'on a la bonne adresse Internet de chaque éditeur et ensuite de les contacter pour récupérer les logins. Des démarches longues et pénibles suivent pour obtenir le bon interlocuteur, surtout que les éditeurs sont aux Etats-Unis (à multiplier par le nombre d'éditeurs auxquels est abonné Toulouse 3). Il faut savoir que ce n'est pas parce qu'un éditeur est important qu'il propose le JR1. Néanmoins, ils sont de plus en plus nombreux à être sur la voie.

2. Le tableau téléchargé ne **respecte pas la présentation de la norme COUNTER** (*cf Annexe 10 : extrait du tableau généré par Scholarlystats*).

Dans la norme COUNTER, il est stipulé que la ligne « Total revues » (*Total for all journals*) figure en haut du tableau pour que l'on puisse la supprimer sans perturber le reste du tableau, étant donné que le nombre de revues peut changer d'un mois à l'autre. Mais ce total ne se trouve pas sur le tableau de Scholarlystats. De plus, la colonne titre est absente ; l'ISSN n'est pas écrit de façon standard : il est entre guillemets, les données concernant le téléchargement des articles en HTML et en PDF n'y figurent pas. Les tableaux comportent trop souvent des messages d'erreurs dus au traitement automatique du logiciel.

3. C'est un logiciel qui **moissonne automatiquement** les données disposées par les éditeurs. A ce stade, l'homme n'intervient pas. Il faut donc tout revoir manuellement car le traitement automatique fait des erreurs. En mars 2009, Elsevier a envoyé un e-mail à ses clients afin de les prévenir que leurs statistiques n'étaient pas correctes. Scholarlystats ne l'a pas signalé, il continue à récupérer ces données et ne gère pas toutes les erreurs : il faut donc systématiquement contrôler la fiabilité des données.

4. Lorsque Henriette De-Daran est confrontée à un problème technique, elle ne sait pas exactement à qui s'adresser car ce logiciel est conçu aux États-Unis. La personne en France chargée de la résolution technique n'est pas au courant de tous les problèmes existants.

Toutes ces défaillances ont obligé Henriette de Daran à reprendre en février 2008 les données manuellement. Depuis, elle recherche elle-même toutes les données sur les sites des éditeurs ou les plateformes et les regroupe dans un tableau (*cf Annexe 11 : extrait du tableau JRI*). Elle veille environ 30 éditeurs. Elle utilise la base Reselec¹⁸ qui comporte une partie statistique qui lui sert à gérer les adresses URL des éditeurs, les changements de mots de passe ou de plateforme au cours de l'année.

Cependant les difficultés persistent. La norme COUNTER se veut automatique, mais on est loin du compte, un travail humain est nécessaire en plus des moyens techniques pour rechercher l'information et surtout la rendre lisible:

1. Les éditeurs sur HighWire

HighWire est une plateforme, proposée par l'Université de Stanford et gratuite pour les petits éditeurs scientifiques. Cette plateforme permet de récupérer les statistiques des éditeurs. Il faut s'authentifier pour accéder aux éditeurs. A l'UPS, il a fallu récupérer les noms de toutes les personnes qui avaient activé les revues sur HighWire pour les regrouper sous un alias unique UPS. Seulement, HighWire ne propose pas ces statistiques pour tous ses éditeurs (environ entre 250 et 300 périodiques) souvent parce que la connexion ne se fait pas ou parce que les éditeurs ne le proposent pas. Il faut alors, dans ces cas là, contacter les éditeurs un par un ou alors HighWire pour leur demander leurs statistiques. Ceci représente un investissement énorme de temps que ne peut assumer la seule personne chargée des statistiques. Elle a été contrainte d'abonner la récolte de ces statistiques pour le moment.

2. IEEE : problème de comptabilité lors de transfert de données

Certains éditeurs, comme IEEE proposent de télécharger des fichiers sous format .CSV (Comma-Separated Values), c'est-à-dire que les données sont séparées par des virgules. Le transformer impose une manipulation supplémentaire dans Excel qui permet de faire une conversion en tabulation. Cependant même avec cette fonctionnalité, IEEE posait des problèmes et Henriette de Daran a repris toutes ces données manuellement.

3. EDP

Cet éditeur fournit des statistiques mais pour les obtenir, il faut envoyer un e-mail, explicitant notre demande. Quant à Vidal, il n'en propose pas, ce que le SCD regrette.

¹⁸ Cf. II/ Outils de gestion : la base Reselec

Les adresses IP

Certains éditeurs donnent l'utilisation par ordinateur en délivrant les adresses IP. C'est intéressant pour connaître les revues utilisées par les différents laboratoires. Mais ces données représentent un gros travail d'analyse. Il est aussi possible d'obtenir des détails sur les références, le full text, l'abstract, la table des matières. On obtient ainsi un résultat plus affiné et ciblé.

Le test Serial Solution 360 COUNTER :

Dans le cadre de l'ERMS partagé proposé par COUPERIN, Henriette de Daran a eu l'occasion de tester le module 360 COUNTER et d'en vérifier les fonctionnalités. Il s'avère que le format proposé par IEEE ne pose plus de problème quand on le télécharge ce qui représente pour elle, des heures de maintenance de tableaux en moins.

Cependant, elle reste méfiante à cause de sa mauvaise expérience avec Scholarlystats : « Les commerciaux promettent beaucoup de choses mais à entendre les discours des techniciens, ce n'est pas encore très efficace » déclare-t-elle.

Présentation des données et but final :

Il s'agit de vérifier la comptabilité: le prix des abonnements par rapport au nombre d'articles téléchargés. Henriette De-Daran propose ainsi aux décideurs une analyse par éditeur pour connaître le coût de l'article. Dans le tableau, elle fournit les totaux du nombre de téléchargements. Pierre Naegelen s'occupe du calcul du coût par article (Klibrary l'aide beaucoup dans cette tâche du fait qu'il retrouve assez rapidement les coûts des abonnements). Cette analyse est très utile dans le cadre de la LOLF : elle permet de se désabonner du bouquet et de prendre du titre à titre lorsqu'on s'aperçoit que le prix de l'article est trop élevé ou de choisir le PEB car le périodique est trop peu utilisé pour justifier d'un abonnement. Ex : Taylor&Francis.

L'enjeu de la récolte des statistiques d'utilisation des ressources électroniques n'est pas négligeable. Aujourd'hui, le coût des périodiques est tel que l'exploitation de données quantitatives quant à la demande des collections est devenue essentielle. En effet, d'un côté, elles permettent de gouverner la politique documentaire et de l'autre, d'évaluer à tout moment l'investissement dans le cadre de la politique documentaire. Elles aident les bibliothèques en

leur proposant des arguments chiffrés et concrets lors de négociations que ce soit au niveau des éditeurs ou au niveau de leur direction dans l'obtention ou la reconduction d'un budget.

Ces statistiques reflètent l'image et la manière dont les périodiques sont utilisés. Toutefois, ces données peuvent être biaisées : les statistiques peuvent signaler qu'un titre est très peu consulté mais il ne signifie en aucun cas que le titre n'est pas regardé par les utilisateurs. Il est possible de consulter l'article sans pour autant le télécharger. Le problème est que les bibliothèques ne connaissent pas exactement l'usage qui est fait des périodiques électroniques. Une étude sociologique sur les pratiques de recherche des utilisateurs est alors nécessaire pour répondre à cette question, seulement les bibliothèques n'ont pas le temps de se pencher sur ce point précis. Quel est alors le rôle de chacun dans ces analyses statistiques ?

CONCLUSION

Dans la démarche contractuelle, les établissements se dotent d'un projet ou plan quadriennal qui leur permet de fixer des objectifs et de décrire les moyens par lesquels ils comptent les atteindre. Ce projet sert de base dans la négociation avec le ministère qui juge de sa qualité et de sa conformité aux politiques à suivre. L'évaluation des activités des universités doit alors prendre en compte la diversité des projets et donc des établissements et on ne peut réduire ces indicateurs aux seules performances qu'impose l'État. Une connaissance approfondie et une analyse de la stratégie de chaque composante sont donc indispensables ce qui remet en cause la nature des indicateurs ainsi que les méthodes suivies et utilisées par les différentes institutions telles que l'OST ou encore l'AERES. Elles n'ont pas le temps de se pencher aussi précisément sur chaque établissement de France et développent ainsi un processus d'industrialisation de l'évaluation (Mérindol, 2008). Aussi, l'auto-évaluation est à encourager. Des dispositifs comme le CAF (Commun Assesment Framework) ou encore l'EFQM (European Foundation for Quality Management) ont été mis en place, mais peu d'établissements les utilisent. Il serait alors intéressant d'instaurer un consensus entre les différents organismes d'évaluation et les établissements, afin que la diversité de chacun puisse être prise en compte.

Cette course aux indicateurs qu'ont instaurés les différents dispositifs mis en place montre l'instabilité des processus d'évaluation et remet en cause le but dans lequel ils sont utilisés. C'est un des problèmes que rencontre surtout l'évaluation des périodiques. On assiste à un détournement d'usage : les indicateurs créés à l'origine comme une mesure de l'importance d'une revue tels que le facteur d'impact de l'ISI sont de plus en plus employés pour mesurer de la productivité des chercheurs. On voit alors apparaître des bases de données telles que l'HighlyCited de l'ISI qui a pour objectif de signaler les chercheurs qui ont un taux de citation très important. Cette base dresse une hiérarchisation des 250 meilleurs chercheurs dans le monde dans les 21 catégories qu'elle a définies. L'HighlyCited s'appuie sur le facteur d'impact de l'ISI. C'est un des critères de sélection pour le classement de Shanghai. L'usage de ces bases de données met en évidence la tendance actuelle et le contexte politique dans lesquels sont produits les savoirs scientifiques. On assiste à la mise en place d'un contrôle sur le rendement intellectuel des chercheurs.

Or les enjeux de ces indicateurs qui évaluent les chercheurs sont de taille. Les citations leur permettent de contribuer à l'avancement de leur carrière personnelle ou de leur équipe de

recherche et de disposer d'un argument de poids lors de l'obtention d'un financement pour le laboratoire. Les agences de financement telles que l'ANR en France, considérant l'argument comme fiable, pourront décider de revoir les budgets en fonction de ces indicateurs qui s'avèrent parfois biaisés.

La remise en question d'un tel processus d'évaluation soulève des problèmes financiers, politiques et éthiques. Ces bases d'indicateurs sont établies par de grosses sociétés commerciales dont les enjeux financiers sont colossaux. De plus, par ces indicateurs, les politiques évaluent individuellement les chercheurs et leur production intellectuelle. Ces derniers sont alors mis à nus et jugés publiquement.

Pour faire évoluer les pensées, il faudrait démonter le système quantitatif qui régit trop souvent la soumission des articles. Ce modèle quantitatif d'évaluation des ressources électroniques est soumis à de gros enjeux financiers et éditoriaux. En effet, il soumet l'écriture scientifique à un certain nombre de paramètres régis par l'ISI. Plusieurs auteurs préféreraient proposer et envoyer leur article à une revue qui a un fort facteur d'impact en faisant fi de sa qualité. En outre, ce système influence l'élaboration de classements qui ne valorisent pas la recherche française en France et dans le monde.

C'est pourquoi, il est important que la volonté de réformer ce système prenne forme à l'intérieur même du corps de la recherche, ce qui placerait les chercheurs en première position. Ils pourront alors trouver des solutions plus adaptées à leur évaluation. Par ailleurs, associer étroitement l'OAI aux processus d'évaluation n'est pas à négliger. Les chercheurs sont de plus en plus nombreux à déposer leurs articles dans des archives ouvertes. Des outils d'évaluation portant sur le libre accès se développent tels que Citebase ou Citeseer. Citebase, mis au point par Tim Bordy de l'Université de Southampton fonctionne sur le miroir britannique d'ArXiv et analyse les articles déposés dans les archives ouvertes libres. Citeseer concerne plus particulièrement l'informatique et les mathématiques appliquées dans les archives ouvertes. Ils proposent l'analyse d'autres facteurs que ceux proposés par l'ISI comme la date des téléchargements, le temps de latence entre la publication et les premiers téléchargements qui s'appliquent au document pris individuellement. L'OAI est ainsi pleinement et positivement exploité.

ABRÉVIATIONS ET SIGLES

ABES	Agence Bibliographique de l'Enseignement Supérieur
AERES	Agence d'Évaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur
ANR	Agence Nationale de la Recherche
ASIBU	Application Statistique Interactive des Bibliothèques Universitaires
ARWU	Academic Ranking of World Universities
BIMPE	Base d'Information Mutualiste sur les Périodiques Électroniques
CADIST	Centres d'Acquisition et de Diffusion de l'Information Scientifique et Technique
CEA	Commissariat à l'Énergie Atomique
CHU	Centre Hospitalier Universitaire
CINES	Centre Informatique National de l'enseignement supérieur
CNES	Centre National d'Études Spatiales
CNRS	Centre National de la Recherche Scientifique
COUPERIN	Consortium Universitaire des Publications Numériques
COUNTER	Counting Online Usage on Networked Electronic Resources
CPU	Conférence des Présidents d'Université
CSV	Comma-Separated Values
DGES	Direction Générale pour l'Enseignement Supérieur
DRV	Direction de la Recherche et de la Valorisation
ENAC	École Nationale de l'Aviation Civile
ENSSIB	École Nationale des Sciences de l'Information et des Bibliothèques
EPA	Établissement Public à caractère Administratif
EPCS	Établissement Public de Coopération Scientifique
EPIC	Établissement Public à caractère Industriel et Commercial
EPST	Établissement Public à caractère Scientifique et Technologique
ERE	Enquête de Ressources Électroniques
ERMS	Electronic Resource Management System

ESGBU	Enquête Statistique Générale auprès des services documentaires de l'enseignement supérieur
FCS	Fondation de Coopération Scientifique
FI	Facteur d'Impact
FTE	Full Time Équivalent
INRA	Institut National de la Recherche Agronomique
INRP	Institut National de la Recherche Pédagogique
INSERM	Institut National de la Santé et de le Recherche Médicale
IRD	Institut de recherche pour le développement
ISI	Institute for Scientific Information
JCR	Journal Citation Report
JIF	Journal Impact Factor
LOLF	Loi Organique relative aux Lois de Finances
LRU	La loi relative aux libertés et responsabilités des universités
MISTRD	Mission Information Scientifique et Technique et Réseau Documentaire
OAI	Open Archives Initiative
ONERA	Office National d'Études et Recherches Aérospatiales
OST	Observatoire Scientifique et Technique
PEB	Prêt Entre Bibliothèques
PRES	Pôle de Recherche et d'Enseignement Supérieur
SACD	Service à comptabilité distincte
SCD	Service Commun de Documentation
SDBIS	Sous-direction des Bibliothèques et de l'Information Scientifique
SICD	Service Inter-établissements de Coopération Documentaire
SUDOC	Système Universitaire de Documentation
UMR	Unité Mixte de Recherche
UPR	Unité Propre de Recherche

Annuaire LDAP

Protocole d'annuaire basé sur TCP/IP. Les annuaires permettent de partager des bases d'informations sur le réseau interne ou externe. Ces bases peuvent contenir toute sorte d'information que ce soit des coordonnées de personnes ou des données systèmes.

Barrière mobile

Période, déterminée par les éditeurs entre le dernier numéro disponible chez un agrégateur, dans une archive ou en libre accès et le dernier numéro publié d'un périodique.

Embargo

Période imposée par l'éditeur pendant laquelle on ne peut pas consulter le texte intégral d'un article.

EPCS

Créé au même moment que les PRES, ils ont un rôle de coordination des activités, de valorisation de la recherche et de gestion des équipements partagés entre les différents membres participant au pôle.

FCS

Personne morale de droit privé à but non lucratif, soumise à des règles relatives aux fondations reconnues d'utilité publique.

GIP

Personne morale de droit public dotée d'une structure de fonctionnement légère et de règles de gestion souples. Partenariat entre au moins un partenaire public et des organismes privés ayant un objectif déterminé, le groupement d'intérêt public a une mission administrative ou industrielle et commerciale et existe pour une durée limitée.

Pourcentage cumulé

Autre façon de représenter une distribution de fréquences. Il permet de calculer le pourcentage de la fréquence cumulée dans chaque intervalle. Le principal avantage du pourcentage cumulé est qu'il permet de comparer plus facilement différents ensembles de données.

Bibliographie

- BARON, Géraldine. Gérer les périodiques électroniques. Villeurbanne : Enssib. Collection la Boite à outils. 2008. 167 p.
ISBN : 978-2-910227-71-5
- BLIN, Frédéric. La mise à disposition des ressources électroniques dans les bibliothèques européennes. *Documentaliste-Sciences de l'Information*, 2007, vol 44, n°2, p. 138-147.
[en ligne] <<http://213.161.196.111/revue-documentaliste-sciences-de-l-information-2007-2-p-138.htm>> consulté le 29 mai 2009
- BOUKACEM-ZEGHMOURI, Chérifa, KAMGA, Rachel. La consultation de périodiques numériques en bibliothèque universitaire. *Bulletin des Bibliothèques Françaises*, 2008, vol 53, n°3, p.48-60
[en ligne] <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2008-03-0048-006>> consulté le 29 mai 2009
- FERT, Albert. Comment le classement de Shanghai désavantage nos universités ? *Le Monde*, 27 / 08 / 2008
[en ligne] <<http://www.fabula.org/actualites/article25231.php>> consulté le 05 juin 2009
- HARFI, Mohamed. MATHIEU Claude. Classement de Shanghai et image internationale des universités : Quels enjeux pour la France ? *Horizons stratégiques*, 2006, n°2.
[en ligne] <http://www.strategie.gouv.fr/revue/article.php3?id_article=126> consulté le 05 juin 2009
- JOUGUELET, Suzanne. Évaluer et mesurer le rôle des bibliothèques universitaires. *Bulletin des Bibliothèques Françaises*, 2008, vol 53, n°3, p.22-27.
[en ligne] <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2008-03-0022-002.pdf>> consulté le 26

- LATTIER, Anthony. RIGAUD, François-Xavier. L'homme de Shanghai. *Le Point*, 2008, n° 1874, p. 44.
[en ligne] <<http://www.lepoint.fr/actualites-societe/2008-08-14/classement-des-universites-l-homme-de-shanghai/920/0/266862>> consulté le 05 juin 2009
- LAWRENCE, Peter A. The politics of publication. *Nature*, 2003, vol 422, n°6929, p. 259-261.
[en ligne] <http://www.sportsci.org/jour/03/Politics_of_Publication.pdf> consulté le 14 mai 2009
- LIARD, Marie-Françoise. Ressources électroniques en bibliothèques, mesures et usages. *Bulletin des Bibliothèques Françaises*, 2009, vol 54, n°2, p. 115-116.
[en ligne] <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2009-02-0115-011>> consulté le 27 mai 2009
- MÉRINDOL, Jean-Yves. Comment l'évaluation est arrivée dans les universités françaises. *Revue d'Histoire Moderne et Contemporaine*. 2008, vol 5, n° 55-4bis, p. 7-27.
[en ligne] <http://www.cairn.info/resume.php?ID_ARTICLE=RHMC_555_0007> consulté le 19 mai 2009

Sitographie

- AERES. *Agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur*. [en ligne]. Disponible sur <<http://www.aeres-evaluation.fr/>> consulté le 30 avril 2009
- AERES. *Grille d'évaluation d'une unité ou équipe de recherche*. [en ligne]. Disponible sur <http://www.aeres-evaluation.fr/IMG/pdf/4-Grille_Evaluation-S2-2.pdf> consulté le 30 avril 2009
- ARWU. *Academic Ranking of World Universities*. [en ligne]. Disponible sur <<http://www.arwu.org/>> consulté le 25 avril 2009

- ASIBU. **[en ligne]**. Disponible sur <<http://www.sup.adc.education.fr/asibu/accueil.htm>> consulté le 23mai 2009
- BOUTIN Christine. *Organiser l'accès électronique à des périodiques*. **[en ligne]**. Disponible sur <http://memsic.ccsd.cnrs.fr/docs/00/33/49/53/PDF/mem_00000633.pdf> consulté le 30 avril 2009
- COUNTER. *Online Usage of Electronic Resources*. **[en ligne]**. Disponible sur <<http://www.projectcounter.org/>> consulté le 17mai 2009
- COUPERIN. *Couperin | Consortium Universitaire des Publications Numériques*. **[en ligne]**. Disponible sur <<http://www.couperin.org/>> consulté le 29 mai 2009
- EBSCO. Ebsco France. **[en ligne]**. Disponible sur <<http://www2.ebsco.com/fr-fr/Pages/index.aspx>> consulté le 30 avril 2009
- EIGENFACTOR. *Eigenfactor.org - ranking and mapping scientific journals*. **[en ligne]**. Disponible sur <<http://www.eigenfactor.org/index.php>> consulté le 3 juin 2009
- ENSSIB. Diplôme de Conservateur d'État ou territorial**[en ligne]**. Disponible sur <<http://www.enssib.fr/offre-de-formation/presentation-formation-eleves-fonctionnaires-3>> consulté le 3 juin 2009
- GUESLIN Julien. *La LOLF et les SCD*. **[en ligne]**. Disponible sur <<http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/document-brut-1732>> consulté le 30 avril 2009
- INRIA. *Que mesurent les indicateurs bibliométriques ?* **[en ligne]**. Disponible sur <http://www.inria.fr/inria/organigramme/documents/ce_indicateurs.pdf> consulté le 30 avril 2009
- LOLF. *Le Forum de la Performance*. **[en ligne]**. Disponible sur <<http://www.performance-publique.gouv.fr/>> consulté le 29mai 2009

- LRU. *La loi relative aux libertés et responsabilités des universités - Nouvelle Université*. [en ligne]. Disponible sur <<http://www.nouvelleuniversite.gouv.fr/-le-projet-de-loi-relatif-aux-libertes-des-universites-.html>> consulté le 1^{er} juin 2009
- OST. *OST (Observatoire des sciences et techniques (S&T))*. [en ligne]. Disponible sur <<http://www.obs-ost.fr/>> consulté le 27 mai 2009
- OST. *Groupe de travail « Analyse des instructions_NormAdresses*. [en ligne]. Disponible sur <http://www.obs-ost.fr/fileadmin/medias/tx_ostdocuments/GT_AnalyseInstructions_Normadresses_OST2007.pdf> consulté le 27 mai 2009
- SCIMAGO. *Scimago Journal & Country Rank*. [en ligne]. Disponible sur <<http://www.scimagojr.com/>> consulté le 3 juin 2009
- SCHORLALYSTATS. [en ligne]. Disponible sur <<http://www.scholarlystats.com/>> consulté le 5 juin 2009
- SHERPA. [en ligne]. Disponible sur <<http://www.sherpa.ac.uk/index.html>> consulté le 27 mai 2009

Annexes 1 : Organigramme 2009 du SCD Paul Sabatier

Annexes 2 : Extrait du tableau d'aide au paramétrage du résolveur de liens SFX

Annexe 3 : Extrait du tableau des devis

Annexe 4 : Extrait du tableau des différents indicateurs par revues

Annexe 5 : Copie d'écran de Klibrary

Annexe 6 : Interface de gestion de Serial Solution

Annexe 7 : La boîte à moustaches

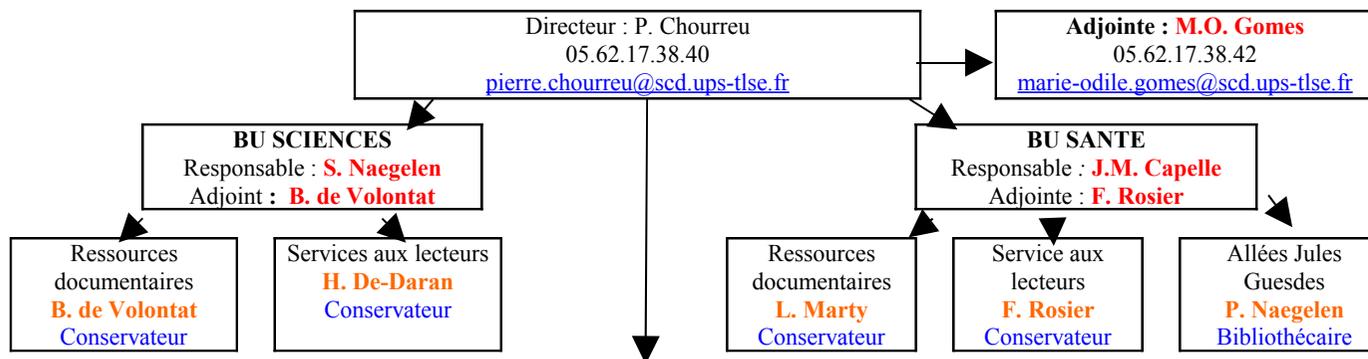
Annexe 8 : Interface de la boîte à moustache de l'ISI

Annexe 9 : Le choix des plateformes sur Scholarlystats

Annexe 10 : Extrait du tableau généré par Scholarlystats

Annexe 11 : Extrait du tableau JR1

Annexes 1 : Organigramme 2009 du SCD Paul Sabatier



AFFAIRES GÉNÉRALES

Administration

Budget - Comptabilité :
dépenses- recettes
B. Fauré
05.62.17.38.40
genevieve.raynal@scd.ups-tlse.fr

Secrétariat, Personnel,
Missions, fournitures :
commandes, mandatement
L. Dieudonné
05.62.17.38.43
laure.dieudonne@scd.ups-tlse.fr

Service du catalogage

Responsable :
J. Bacquie
05.62.17.28.46
jackie.bacquie@scd.ups-tlse.fr

K. Virenque
05.62.17.28.81
karine.virenque@scd.ups-tlse.fr

M. Delamotte
05.62.17.28.41
martine.delamotte@scd.ups-tlse.fr

N. Pages
05.62.17.28.70
nathalie.pages@scd.ups-tlse.fr

M.J. Lamure
05.62.17.28.93
marie-josephe.lamure@scd.ups-tlse.fr

F. Grélaud
05 61 55 78 27
francoise.grelaud@scd.ups-tlse.fr

Formation des usagers

M. Durand-Barthez
05.62.17.37.15
barthez@cict.fr

Service informatique

M. Warin
05.62.17.37.13
maud.warin@scd.ups-tlse.fr

S. Salah
05.62.17.28.47
soraya.salah@scd.ups-tlse.fr

J.L. Payrau
05.62.17.28.48
jean-louis.payrau@scd.ups-tlse.fr

H. Charpentier
05 61 55 78 19
Herve.Charpentier@scd.ups-tlse.fr

Service ressources électroniques

Responsable :
P. Naegelen
05 62 17 28 95
pierre.naegelen@scd.ups-tlse.fr

P. Beaudon
05 62 17 28 90
pascale.beaudon@scd.ups-tlse.fr

P. Pinier
05 61 55 78 55
pascal.pinier@scd.ups-tlse.fr

Annexes 2 : Extrait du tableau d'aide au paramétrage du résolveur de liens SFX

Liste A à Z du PRES	Titre	Editeur
absent	ECONOMIC GEOLOGY & BULLETIN OF SOCIETY OF ECONOMIC GEOLOGISTS	SOCIETY OF ECONOMIC GEOLOGISTS
Pas mention de l'accès restreint "Accès: étudiants et personnels OMP"	GEOCHEMISTRY GEOPHYSICS GEOSYSTEMS - G3	AMERICAN GEOPHYSICAL UNION
Pas mention de l'accès restreint "Accès: étudiants et personnels OMP"	GEOPHYSICAL RESEARCH LETTERS	AMERICAN GEOPHYSICAL UNION
Pas mention de l'accès restreint "Accès: étudiants et personnels OMP"	JOURNAL FOR THE HISTORY OF ASTRONOMY	SCIENCE HISTORY PUBLICATIONS
Pas mention de l'accès restreint "Accès: étudiants et personnels OMP"	LIMNOLOGY AND OCEANOGRAPHY	AMERICAN SOCIETY OF LIMNOLOGY
Pas mention de l'accès restreint "Accès: étudiants et personnels OMP"	Limnology and Oceanography Bulletin	
Pas mention de l'accès restreint "Accès: étudiants et personnels OMP"	Limnology and Oceanography: Methods	
Pas mention de l'accès restreint "Accès: étudiants et personnels OMP"	RADIO SCIENCE	AMERICAN GEOPHYSICAL UNION
Pas mention de l'accès restreint "Accès: étudiants et personnels OMP"	REVIEWS OF GEOPHYSICS	AMERICAN GEOPHYSICAL UNION
Pas mention de l'accès restreint "Accès: étudiants et personnels OMP"	TECTONICS	AMERICAN GEOPHYSICAL UNION
Pas mention de l'accès restreint "Accès: étudiants et personnels OMP"	WATER RESOURCES RESEARCH	AMERICAN GEOPHYSICAL UNION
Pas de mention "Accès : étudiants et personnels MIG "	ADVANCES IN APPLIED PROBABILITY	APPLIED PROBABILITY
Pas d'embargo pour la version Free E-Journals	ALGEBRAIC & GEOMETRIC TOPOLOGY (UNIVERSITY WA	MATHEMATICAL SCIENCES PUBLICATIONS
OK	AMERICAN JOURNAL OF MATHEMATICS	JOHNS HOPKINS UNIVERSITY PRESS
Pas d'embargo pour la version Free E-Journals	ANNALES DE L'INSTITUT HENRI POINCARÉ (B)	Institute of Mathematical Statistics
1) Dates fausses pour elsevier: s'arrête en 2007 2) Manque le titre édité p	ANNALES SCIENTIFIQUES DE L'ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE	Société Mathématique de France
Absent	Annali della scuola normale superiore di pisa	Stampacchia
Pas de mention "Accès : étudiants et personnels MIG " + pas d'embargo	ANNALS OF APPLIED PROBABILITY	INSTITUTE OF MATHEMATICAL STATISTICS
Pas d'embargo pour la version Free E-Journals	ANNALS OF MATHEMATICS	JOHNS HOPKINS UNIVERSITY PRESS
Pas de mention "Accès : étudiants et personnels MIG " + pas d'embargo	ANNALS OF PROBABILITY	INSTITUTE OF MATHEMATICAL STATISTICS
Pas de mention "Accès : étudiants et personnels MIG " + pas d'embargo	ANNALS OF STATISTICS	INSTITUTE OF MATHEMATICAL STATISTICS
OK	ARCHIVE FOR RATIONAL MECHANICS & ANALYSIS	SPRINGER VERLAG
OK	BOLLETTINO DI STORIA DELLE SCIENZE MATEMATICHE	BOLLETTINO DI STORIA DELLE SCIENZE MATEMATICHE
OK	BRITISH JOURNAL OF MATHEMATICAL & STATISTICAL PSYCHOLOGY	BRITISH PSYCHOLOGICAL SOCIETY
OK	COLLOQUIUM MATHEMATICUM	HALPOL AGENCY
Pas d'embargo pour la version Free E-Journals	COMMENTARII MATHEMATICI HELVETICI	EUROPEAN MATHEMATICAL SOCIETY
OK	COMMUNICATIONS IN PARTIAL DIFFERENTIAL EQUATIONS	TAYLOR & FRANCIS LTD
OK	DUKE MATHEMATICAL JOURNAL	DUKE UNIVERSITY PRESS
OK	ECONOMETRICA	BLACKWELL PUBLISHERS AGENCY

Annexe 3 : Extrait du tableau des devis

Labo	Devis Editeur	URL des devis	Titre	Editeur
INSA_LGMT	€6516.00 plus VAT	http://www.informaworld.com/smpp/title~content=t7136	International Journal of Production Res	Taylor & Francis
IUT_SHS_CD	Pas de prix institutionnel	http://aile.revues.org/document1734.html	AILE (ACQUISITION ET INTERACTION E	Aile encreges
IUT_SHS_CD	Pas de prix en ligne	http://lidil.revues.org/index168.html#informations-168	LIDIL (LINGUISTIQUE ET DIDACTIQUE	Ellug revue
CerCo	\$5,300	http://www.bioscience.org/subscrip.htm	Frontiers en Biosciences	Frontiers in Bioscience
CerCo	€7300.00 plus VAT	http://www.informaworld.com/smpp/title~db=all~content	Int J Neuroscience	Informa Healthcare
CerCo	1116.00 €	http://www.nature.com/libraries/site_licenses/pricing_re	J Cereb Blood Flow Metabol	Nature Publishing Group
CerCo	€605.00 plus VAT	http://www.informaworld.com/smpp/title~db=all~content	Network Comput neural syst	Informa Healthcare
CerCo	\$681.00	http://www.lww.com/product/?1531-7129 W7JNLNEW	Otology & Neurotology	Lippincott Williams & W
CerCo	€ 430.00	http://www.brill.nl/sv	Spatial vision	VSP / Brill
Pharmacoépi	\$2985	http://pt.wkhealth.com/pt/re/cns/authors.htm;jsessionid	CNS Drugs	Wolters Kluwer Health
Pharmacoépi	€644.00	http://www.oxfordjournals.org/our_journals/jnci/access_	Journal of the National Cancer Institute	
I2MR	\$428.00	http://www.lww.com/product/?1522-0443	Journal of Clinical Neuromuscular Disease	
IRIT	\$86.00	http://www.mitpressjournals.org/userimages/ContentEd	Artificial life journal	Mit Press
IRIT	\$615.00	http://www.actapress.com/Cart.aspx	INTERNATIONAL JOURNAL OF ROBOTI	ACTA Press
IRIT	\$355	http://spie.org/x586.xml	JOURNAL OF ELECTRONIC IMAGING	IS&T - SPIE
IRIT		http://www.springerlink.com/content/119888/	PATTERN RECOGNITION AND IMAGE A	MAIK Nauka/Interperio
IRIT	version papier uniquement	http://www.ipipan.waw.pl/~zkulpa/MGV/MGV.html	MACHINE GRAPHICS AND VISION	Institute of Computer S
IRIT	333 €	http://www.worldscinet.com/ijig/	INTERNATIONAL JOURNAL OF IMAGE A	World Scientific
IRIT	1 021 €	http://www.worldscinet.com/jprice_update/journal_prices	INTERNATIONAL JOURNAL OF PATTERN	World Scientific
IRIT			World Wide Web: Internet and Web Infor	Springer
IRIT	\$395,	http://www.rintonpress.com/order/	Journal of Web Engineering (JWE)	Rinton Press
IRIT	1045,00 €/an TTC	http://www.lavoisier.fr/fr/e-revues/index.asp?texte=0752	TSI	Lavoisier

Annexe 4 : Extrait du tableau des différents indicateurs par revues

Abbreviated Journal Title	ISSN	2007 Total Cites	Impact Factor	5-Year Impact Factor	Immediacy Index	2007 Articles	Cited Half-life	Eigenfactor™ Score	Article Influence™ Score	accès via
COMMUN ACM	0001-0782	8969	1.593	2.142	0.343	140	>10.0	0.01721	0.840	ACM Digital Library
J ACM	0004-5411	4894	3.136	3.925	0.312	32	>10.0	0.00962	2.587	ACM Digital Library
ACM T MATH SOFTWARE	0098-3500	1740	1.714	2.489	0.444	27	>10.0	0.00488	1.511	ACM Digital Library
COMPUT COMMUN REV	0146-4833	447	0.497	0.639	0.000	77	5.5	0.00415	0.456	ACM Digital Library
SIGMOD REC	0163-5808	684	1.365	1.759	0.071	14	5.5	0.00444	0.852	ACM Digital Library
ACM T DATABASE SYST	0362-5915	981	2.078	2.820	0.077	26	9.8	0.00379	1.470	ACM Digital Library
COMPUT LINGUIST	0891-2017	992	2.367	3.333	0.438	16	>10.0	0.00226	1.198	ACM Digital Library
ACM T INFORM SYST	1046-8188	1146	1.969	5.695	0.158	19	7.5	0.00387	2.031	ACM Digital Library
ACM T DES AUTOMAT EL	1084-4309	223	0.573	0.761	0.020	50	5.7	0.00165	0.458	ACM Digital Library
ANN INTERN MED	0003-4819	40783	15.516	14.913	4.056	162	8.6	0.13553	6.309	ACP
ACCOUNTS CHEM RES	0001-4842	24129	16.214	16.854	1.736	148	7.3	0.07890	6.451	ACS (COUPERIN)
J AM CHEM SOC	0002-7863	295465	7.885	7.873	1.397	2953	7.5	0.95019	2.639	ACS (COUPERIN)
ANAL CHEM	0003-2700	73757	5.287	5.900	0.911	1176	7.2	0.19823	1.685	ACS (COUPERIN)
BIOCHEMISTRY-US	0006-2960	93411	3.368		0.706	1474	9.2			ACS (COUPERIN)
CHEM REV	0009-2665	63207	22.757	27.274	3.274	164	8.0	0.19931	10.662	ACS (COUPERIN)
ENVIRON SCI TECHNOL	0013-936X	51326	4.363	4.930	0.615	1202	6.2	0.16859	1.477	ACS (COUPERIN)
INORG CHEM	0020-1669	64210	4.123	4.040	0.747	1435	8.2	0.14864	1.061	ACS (COUPERIN)
J AGR FOOD CHEM	0021-8561	45286	2.532	3.172	0.289	1530	6.2	0.11369	0.722	ACS (COUPERIN)
J CHEM ENG DATA	0021-9568	8105	1.729	1.775	0.367	455	8.4	0.02006	0.511	ACS (COUPERIN)
J MED CHEM	0022-2623	42221	4.895	5.054	0.789	720	7.0	0.11207	1.322	ACS (COUPERIN)
J ORG CHEM	0022-3263	85315	3.959	3.716	0.886	1516	9.6	0.19358	1.115	ACS (COUPERIN)
MACROMOLECULES	0024-9297	79438	4.411	4.533	0.755	1280	7.7	0.21675	1.387	ACS (COUPERIN)
J NAT PROD	0163-3864	12404	2.551	2.491	0.485	404	7.2	0.02814	0.601	ACS (COUPERIN)
ORGANOMETALLICS	0276-7333	32926	3.833	3.460	0.876	920	6.5	0.08913	0.915	ACS (COUPERIN)
LANGMUIR	0743-7463	68963	4.009	4.189	0.657	1903	5.7	0.25739	1.329	ACS (COUPERIN)
ENERG FUEL	0887-0624	5356	1.679	1.823	0.225	506	6.0	0.01753	0.539	ACS (COUPERIN)
IND ENG CHEM RES	0888-5885	19228	1.749	1.860	0.232	1068	6.5	0.06634	0.612	ACS (COUPERIN)
CHEM RES TOXICOL	0893-228X	8084	3.508	3.487	0.555	229	6.5	0.02183	0.936	ACS (COUPERIN)
CHEM MATER	0897-4756	43179	4.883	5.536	0.632	946	5.5	0.17714	1.822	ACS (COUPERIN)
BIOCONJUGATE CHEM	1043-1802	7295	4.384	4.457	0.616	279	5.0	0.02880	1.322	ACS (COUPERIN)
ORG PROCESS RES DEV	1083-6160	1874	1.833	1.777	0.583	156	4.2	0.00875	0.517	ACS (COUPERIN)
J PHYS CHEM A	1089-5639	38281	2.918	2.881	0.500	1623	5.2	0.17063	0.977	ACS (COUPERIN)

Annexe 5 : Copie d'écran Klibrary

Messages | Sécurité | Service Client | Aide

kLibrary [Déconnexion](#)

Catalogue | Commandes | Réclamations | Réabonnements | Rapports

Demande de nouveau rapport | Modèle précédemment sauvegardé

Rapports

Les rapports précédemment demandés sont classés ci-dessous. Cliquez sur l'icône correspondante pour soit visualiser le rapport dans une autre fenêtre ou le télécharger.

A moins qu'ils ne soient marqués comme "protégés", les rapports ne seront plus accessibles au-delà d'une période de 3 mois. Pour les protéger, cliquez sur l'icône . Pour enlever cette protection cliquez sur l'icône . Si vous avez créé un rapport mais n'en n'avez plus besoin maintenant, cliquez sur l'icône .

Les rapports produits seront disponibles dans l'heure. Une fois votre rapport disponible, l'icône s'affiche à l'écran. Vous pouvez soit ouvrir ce fichier dans une autre fenêtre soit l'enregistrer sur votre ordinateur (clic-droit de la souris puis "Enregistrer sous...")

Première page | Dernière page | Page précédente | Page suivante

Nom du rapport	Données sélectionnées	Format d'extraction	Date souhaitée	Accès au rapport	Gestion des rapports
Vos commandes	N° de Compte : 20219733 UPS-BIBLIOTHEQUE UNIVERSITAIRE Statut de la commande : Actif Annulée Non-renouvelée	Fichier Excel	14-Mai-2009		 Non protégé Annuler
Titre du rapport : rapport 14 mai 2009 Sces recherche					
Vos commandes	N° de Compte : 00018317 UNIVERSITE PAUL SABATIER Statut de la commande : Actif Annulée Non-renouvelée	Fichier Excel	14-Mai-2009		 Non protégé Annuler
Titre du rapport : mai 2009 Sces Hors recherche					

Terminé | Internet | Mode protégé : désactivé | 100%

Annexe 6 : Interface de gestion de Serial Solution

The screenshot displays the Serials Solutions web interface. At the top, the logo "SerialsSolutions" is on the left, and navigation links "1-866-SERIALS (737-4257)", "Your Account", "Support Center & Online Community", "Contact Us", "Log Out", and "Current Library: Serials Solutions European and Middle East Demonstrator (Change)" are on the right. Below the header is a search bar with "e-Catalog:" and dropdown menus for "All Titles" and "Title Begins With".

The main content area is divided into two columns. The left column contains sections for "Home", "News More...", "Webinars More...", "In Person More...", and "Products". The "Products" section lists several items with green checkmarks: 360 Link, 360 Search, 360 MARC Updates, 360 Resource Manager, 360 Counter, 360 Core, and 360 Consortium Edition.

The right column contains sections for "Manage Your Data", "Manage Your Products", and "Manage Your Library".

Manage Your Data

- Data Management**
 - View Data Summary
 - Data Management Home
- Advanced 360 Resource Manager Tools**
 - Collections
 - Licenses
 - Menus
 - Notes
 - Alerts
 - Cost Data Upload
 - Contacts
 - Reports
- Assessment Tools**
 - Usage Statistics
 - Vendor Statistics Metadata
 - Overlap Analysis
 - Counter

Manage Your Products

- 360 Core**
 - View E-Journal Portal
 - OCLC eSerials Holdings Service
 - E-Journal Portal Customizer
 - Data On Demand
- 360 Link**
 - Advanced Features
 - Google Scholar

Manage Your Library

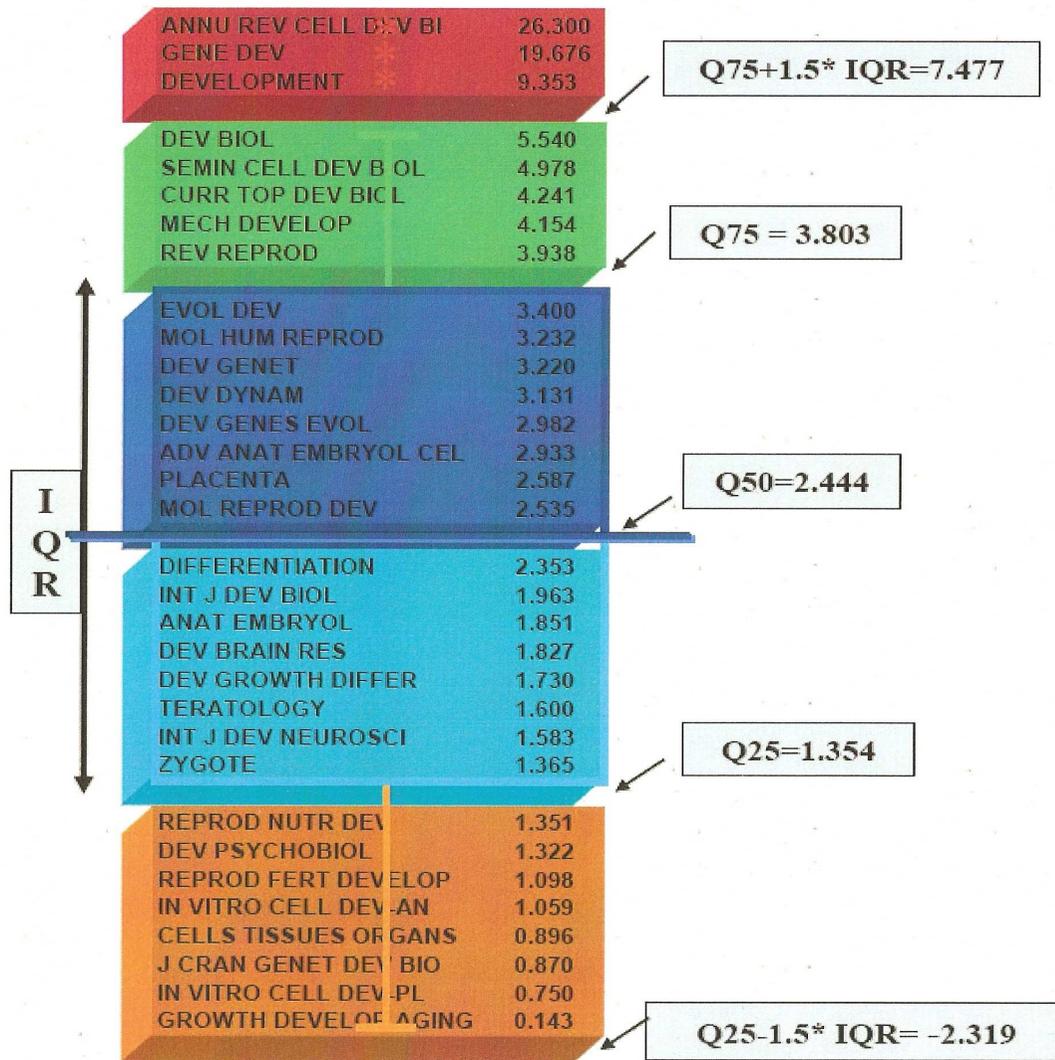
- Accounts
- View Changes
- Settings

At the bottom of the page, a footer states: "Serials Solutions" is a registered trademark of Serials Solutions. ©2000-09 Serials Solutions.

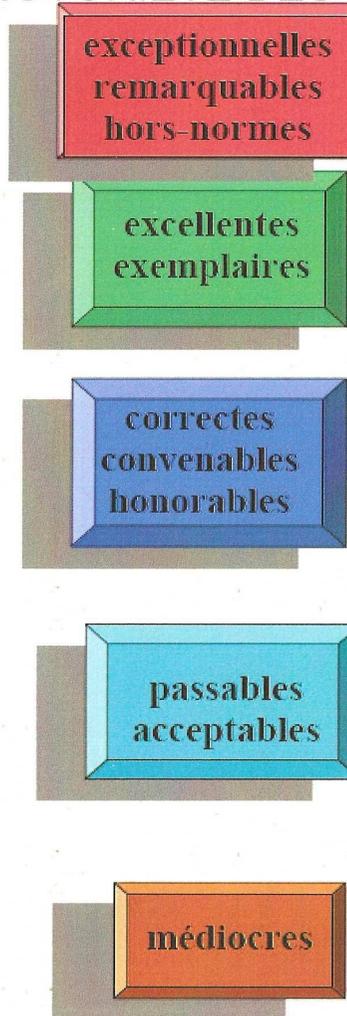
The browser's taskbar at the bottom shows "Internet | Mode protégé : désactivé" and a zoom level of "100%".

Annexe 7 : La boîte à moustaches

DEVELOPMENTAL BIOLOGY IF 2000



NOTORIÉTÉ DES REVUES



Annexe 8 : Interface de la boîte à moustache de l'ISI

Journal Citation Reports

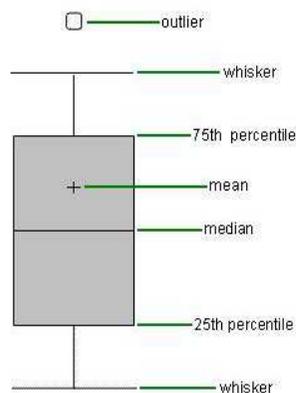
[Contents](#) | [Index](#) | [Close Help](#)

Impact Factor Box Plot

The Impact Factor box plot depicts the distribution of Impact Factors for all journals in the category. The horizontal line that forms the top of the box is the 75th percentile. The horizontal line that forms the bottom is the 25th percentile. The horizontal line that intersects the box is the median Impact Factor for the category. The cross represents the mean value.

Horizontal lines above and below the box represent maximum and minimum values that are no more than 1.5 times the span of the interquartile range, which is the range of values between the 25th and the 75th percentiles. These lines are commonly referred to as "whiskers."

An open circle represents an outlier, which is a single value greater or less than the extremes indicated by the whiskers.



Information About ...

- [Impact Factor](#)
- [Immediacy Index](#)
- [Journal Page](#)
- [Subject Category](#)

Category Box Plot

The category box plot, which displays on the [Rank in Category](#) page, is the same as the Impact Factor box plot. It shows the Impact Factor of the selected journal so you can view the journal's Impact Factor in the context of all Impact Factors for the journal's category as depicted by the graph.

If a journal belongs to multiple categories, multiple box plots will appear.

*We thank Marie-Helene Magri and Aline Solari of the Institut National de la Recherche Agronomique (INRA, France) for proposing the use of her application of the box plot concept to the Journal Citation Reports as a method of visualizing journal performance across disciplines. For a more in-depth description of the use of this approach, please see Magri, M.-H. and Solari, A. 1996. The SCI journal citation reports: a potential tool for studying journals? *Scientometrics* 35: 93-117. <http://dx.doi.org/10.1007/BF02018235>*

Annexe 9 : Le choix des plateformes sur Scholarlystats

ScholarlyStats: Order Form

Thank you for requesting a ScholarlyStats Order Form!

Please fill in the three sections below and we will send you a formal licensing agreement and set up your ScholarlyStats account. Please double check all information that you enter on this order form, if we have the incorrect contact information this may result in delays to the set up of your account.

(a) Account Details

1) Please enter your library details, and the point of contact for your ScholarlyStats account:

2)

Library Name	SCD - Université Paul Sabatier - Toulouse III
Library Address Line 1	118 route de Narbonne
Library Address Line 2	
City	Toulouse
State / County	France
Postal / Zip Code	31 062 toulouse cedex4
Country	France
Administrator First Name	De Daran
Administrator Last Name	Henriette
Administrator Email	henriette.de-daran@scd.ups-tlse.fr
2nd Contact Name	Warin Maud
2nd Contact Email	maud.warin@scd.ups-tlse.fr

2) Please indicate below the number of years that you would like to subscribe to ScholarlyStats:

12 months subscription	<input checked="" type="checkbox"/>
24 months subscription	<input type="checkbox"/>
36 months subscription	<input type="checkbox"/>

3) ScholarlyStats currently offer three bands for platform collection; please indicate below your ScholarlyStats band:

Up to 9 Platforms	<input type="checkbox"/>
Up to 24 Platforms	<input checked="" type="checkbox"/>

25+ Platforms (Max. 39)

4) Below is the list of platforms that ScholarlyStats currently collect and consolidate reports from. Please mark the white boxes to the left of the Platform names to indicate the platforms from which you would like us to collect. The ticked white boxes to the right of the platform indicate the report types that are available for collection from that platform. The available reports are:

- o JR1 – Full-text article requests by month
- o DB1 – Searches and Sessions by Month and Database
- o DB2 – Turnaways by Month and Database
- o DB3 - Searches and Sessions by Month and Service

Mark to select platform	Platform	JR1	DB1	DB2	DB3
<input type="checkbox"/>	AAAS Science Online (n.b. if you have selected HighWire Press you may not need this platform)	✓			
<input checked="" type="checkbox"/>	ACS Publications	✓			
<input checked="" type="checkbox"/>	American Meteorological Society	✓			
<input checked="" type="checkbox"/>	Annual Reviews	✓			
<input type="checkbox"/>	BioOne	✓			
<input checked="" type="checkbox"/>	Blackwell Synergy	✓			✓
<input type="checkbox"/>	British Medical Journal (n.b. if you have selected HighWire Press you may not need this platform)	✓			
<input type="checkbox"/>	Calibur	✓			✓
<input checked="" type="checkbox"/>	Cambridge University Press	✓			
<input type="checkbox"/>	CSIRO	✓			
<input type="checkbox"/>	EBSCOhost	✓	✓	✓	✓
<input checked="" type="checkbox"/>	Elsevier ScienceDirect	✓	✓		✓
<input type="checkbox"/>	Emerald	✓	✓		✓
<input type="checkbox"/>	Extenza	✓			
<input checked="" type="checkbox"/>	Highwire Press	✓			
<input type="checkbox"/>	HW Wilson	✓	✓	✓	✓
<input checked="" type="checkbox"/>	IEEE Xplore	✓			
<input checked="" type="checkbox"/>	IngentaConnect	✓			
<input type="checkbox"/>	Mary Ann Liebert	✓			✓
<input checked="" type="checkbox"/>	Meta Press	✓			
<input checked="" type="checkbox"/>	Nature Publishing Group	✓			
<input type="checkbox"/>	OCLC	✓	✓	✓	✓
<input type="checkbox"/>	Oxford University Press Journals Online (n.b. if you have selected HighWire Press you may not need this platform)	✓			
<input type="checkbox"/>	Palgrave Macmillan	✓			
<input type="checkbox"/>	Project MUSE	✓	✓		✓
<input type="checkbox"/>	ProQuest	✓	✓		✓
<input checked="" type="checkbox"/>	Public Library of Science	✓			

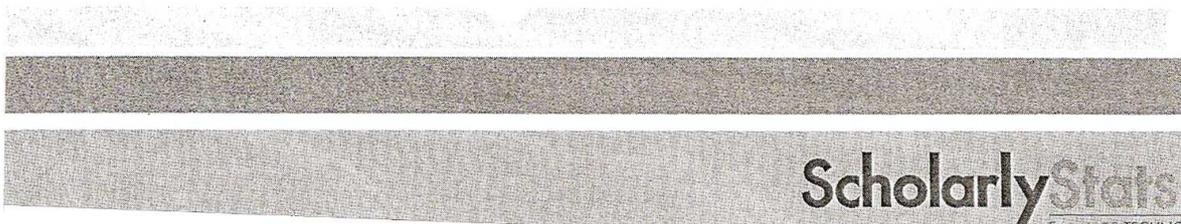
<input checked="" type="checkbox"/>	Royal Society of Chemistry	✓			
<input type="checkbox"/>	Scitation	✓	✓		✓
<input checked="" type="checkbox"/>	Scitation - AIP	✓	✓		✓
<input type="checkbox"/>	Scitation - ASCE	✓	✓		✓
<input checked="" type="checkbox"/>	Scitation - ASME	✓	✓		✓
<input type="checkbox"/>	Scitation - ECS	✓	✓		✓
<input type="checkbox"/>	Scitation - SPIE	✓	✓		✓
<input type="checkbox"/>	Scopus				✓
<input type="checkbox"/>	SwetsWise	✓			
<input type="checkbox"/>	Thomson Gale	✓	✓	✓	✓
<input checked="" type="checkbox"/>	Thomson Scientific ISI		✓		
<input checked="" type="checkbox"/>	Wiley InterScience	✓			
<input checked="" type="checkbox"/>	Ovid (Wolters Kluwer)	✓	✓	✓	✓
<input type="checkbox"/>	SilverPlatter (Wolters Kluwer)		✓	✓	✓

After we have set up your account with the platforms above, you will receive an invitation to activate your account and to input your Platform Access Details.

+ IOP (Janv. 2007) + SciFinder Scholar (Avril 2007) + Europress (dès que possible -)
 (c) ScholarlyStats Start Date

Please indicate below which date you would require your ScholarlyStats account to be created. In order to begin Collecting your usage reports for a month, we need to receive a completed licensing agreement by the 25th of the previous month e.g. to begin collection reports in August, we need to have a complete licensing agreement by 25th July.

First ScholarlyStats Collection Month	Janv 2007
--	-----------



Annexe 10 : Extrait du tableau généré par Scholarlystats

Report: Full-Text Article Requests by Journal Title, Platform and Month

Reporting Month: Nov-08

Institution: SCD-Universite Paul Sabatier Toulouse

Institution Code	Publisher	Platform	Platform Code	Collection Platform	COUNTER Compliant	Report Measurement	Journal Title
SS00169-pauls	Acm	ACM Digital Libr	acm	ACM Digital Librar	Yes	Full-Text Request	Acme Computing Surveys (Csur)
SS00169-pauls	Acm	ACM Digital Libr	acm	ACM Digital Librar	Yes	Full-Text Request	Acme Journal Of Computer Docur
SS00169-pauls	Acm	ACM Digital Libr	acm	ACM Digital Librar	Yes	Full-Text Request	Acme Journal On Emerging Techn
SS00169-pauls	Acm	ACM Digital Libr	acm	ACM Digital Librar	Yes	Full-Text Request	Journal Of Experimental Algorith
SS00169-pauls	Acm	ACM Digital Libr	acm	ACM Digital Librar	Yes	Full-Text Request	Journal Of The Acme (Jacm)
SS00169-pauls	Acm	ACM Digital Libr	acm	ACM Digital Librar	Yes	Full-Text Request	Journal On Computing And Cultu
SS00169-pauls	Acm	ACM Digital Libr	acm	ACM Digital Librar	Yes	Full-Text Request	Journal On Educational Resource
SS00169-pauls	American Meteorological	Allen Press	all	American Meterol	yes	Full-Text Request	Bulletin Of The American Meteor
SS00169-pauls	Earth Interactions	Allen Press	all	American Meterol	yes	Full-Text Request	Earth Interactions
SS00169-pauls	Noaa Central Library, De	Allen Press	all	American Meterol	yes	Full-Text Request	Journal Of Applied Meteorology
SS00169-pauls	American Meteorological	Allen Press	all	American Meterol	yes	Full-Text Request	Journal Of Applied Meteorology
SS00169-pauls	American Meteorological	Allen Press	all	American Meterol	yes	Full-Text Request	Journal Of Atmospheric And Oce
SS00169-pauls	American Meteorological	Allen Press	all	American Meterol	yes	Full-Text Request	Journal Of Climate
SS00169-pauls	American Meteorological	Allen Press	all	American Meterol	yes	Full-Text Request	Journal Of Hydrometeorology
SS00169-pauls	American Meteorological	Allen Press	all	American Meterol	yes	Full-Text Request	Journal Of Physical Oceanograph
SS00169-pauls	American Meteorological	Allen Press	all	American Meterol	yes	Full-Text Request	Journal Of The Atmospheric Scie
SS00169-pauls	American Meteorological	Allen Press	all	American Meterol	yes	Full-Text Request	Meteorological Monographs
SS00169-pauls	American Meteorological	Allen Press	all	American Meterol	yes	Full-Text Request	Monthly Weather Review
SS00169-pauls	American Meteorological	Allen Press	all	American Meterol	yes	Full-Text Request	Weather And Forecasting
SS00169-pauls	Annual Reviews	Annual Reviews	ann	Annual Reviews	yes	Full-Text Request	Annual Review Of Analytical Che
SS00169-pauls	Annual Reviews	Annual Reviews	ann	Annual Reviews	yes	Full-Text Request	Annual Review Of Anthropology
SS00169-pauls	Annual Reviews	Annual Reviews	ann	Annual Reviews	yes	Full-Text Request	Annual Review Of Astronomy An
SS00169-pauls	Annual Reviews	Annual Reviews	ann	Annual Reviews	yes	Full-Text Request	Annual Review Of Biochemistry
SS00169-pauls	Annual Reviews	Annual Reviews	ann	Annual Reviews	yes	Full-Text Request	Annual Review Of Biomedical En
SS00169-pauls	Annual Reviews	Annual Reviews	ann	Annual Reviews	yes	Full-Text Request	Annual Review Of Biophysics
SS00169-pauls	Annual Reviews	Annual Reviews	ann	Annual Reviews	yes	Full-Text Request	Annual Review Of Cell And Deve
SS00169-pauls	Annual Reviews	Annual Reviews	ann	Annual Reviews	yes	Full-Text Request	Annual Review Of Clinical Psych
SS00169-pauls	Annual Reviews	Annual Reviews	ann	Annual Reviews	yes	Full-Text Request	Annual Review Of Computer Scie
SS00169-pauls	Annual Reviews	Annual Reviews	ann	Annual Reviews	yes	Full-Text Request	Annual Review Of Earth And Pla

Annexe 11 : Extrait du tableau JR1.

JR 2008										
ACM, ACS, AGU, aip-aps, AMS, annual review, ASME, Blackwell-wiley, BMJ et Jama sur Highwire, CAIRN, Cambridge, CNRC (canada), Compagny of biologists, EMCrevues voir Elsevier, Euclid, Gruyter, IEEE, Ingenta, IOP, Jstor, nature, NEJM sur Highwire, OUP, ovid										
attention : ACS : incomplet 1-10 car changement de système, AGU pas d'élément d'id., annual review bcp de 0 en contradiction avec le fichier IP, Jstor, osa n'y est pas, oup sur highwire, pubmed manque janvier et février, aucun identifiant; science : hig										
	Publisher	Platform	Print ISSN	Online ISSN	janv-08	Feb-2008	mars-08	Apr-2008	May-2008	juin-08
					92 736	97 725	93 795	92 363	84 116	92 805
Geochemistry Geophysics Ge	agu				17	25	29	43	48	41
Geophysical Research Letters	agu				434	343	233	255	305	345
Global Biogeochemical Cycles	agu				6	6	0	20	14	12
Journal of Geophysical Resear	agu				620	473	566	436	488	539
Paleoceanography	agu				0	0	0	0	0	0
Radio Science	agu				2	4	0	5	8	7
Reviews of Geophysics	agu				14	6	4	11	12	16
Space Weather	agu				8	0	8	3	5	5
Tectonics	agu				52	34	42	28	33	76
Water Resources Research	agu				9	5	35	24	28	13
Digital Library	agu				377	383	349	352	351	483
Physical Review C	APS	Scitation	0556-2813	1089-490X	0	0	1	2	4	1
Low Temperature Physics	AIP	Scitation	1063-777X	1090-6517	4	2	3	1	2	2
Journal of Physical and Chemical Reference Data	AIP	Scitation	0047-2689	1529-7845	1	4	13	2	3	2
CHAOS	AIP	Scitation	1054-1500	1089-7682	2	3	6	4	2	5
Physical Review D	APS	Scitation	1550-7998	1550-2368	13	10	16	4	13	5
Reviews of Modern Physics	APS	Scitation	0034-6861	1539-0756	17	11	12	22	18	12
Physics of Fluids	AIP	Scitation	1070-6631	1089-7666	28	9	17	24	32	3
Journal of Mathematical	AIP	Scitation	0022-2488	1089-7658	11	24	24	25	16	10
Journal of Vacuum Science and Technology A	AVS	Scitation	0734-2101	1520-8559	30	40	49	45	49	53
Physics of Plasmas	AIP	Scitation	1070-664X	1089-7674	51	34	32	110	28	31
American Journal of Physics	AAPT	Scitation	0002-9505	n/a	27	46	67	50	63	76
Journal of Vacuum Science and Technology B	AVS	Scitation	1071-1023	1520-8567	46	40	81	60	53	114